

CONGO



200 FCFA

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

www.adiac-congo.com

N°5250 VENDREDI 9 OCTOBRE 2026

CONGO-MOZAMBIQUE



Les deux présidents pendant la conférence de presse

Brazzaville et Maputo
scellent de nouveaux
accords de coopération

La visite officielle du président de la République du Mozambique au Congo s'est conclue, le mercredi 7 octobre, par la signature d'une dizaine d'accords de coopération dans les domaines politique, économique, énergétique, forestier, culturel, touristique et commercial.

Le président Denis Sassou N'Guesso et son homologue, Daniel Francisco Chapo, ont patronné la cérémonie de signature desdits accords qui a été formalisée par un communiqué conjoint suivie d'une

conférence de presse. Au cours de leurs interventions, les deux chefs d'État se sont appesantis sur le renforcement de l'axe Brazzaville-Maputo au regard des liens historiques qui unissent le Congo et le Mozambique. Ils ont réitéré leur volonté de voir le dialogue demeurer le recours essentiel pour régler les différends entre États puis appelé à l'apaisement du climat international marqué par la persistance des crises à l'Est de l'Europe, au Moyen-Orient et en Afrique. [Pages 3,6 et 16](#)

HYDROCARBURES

Hausse de la production pétrolière
en 2027

Les estimations du Comité de cadrage macroéconomique et budgétaire projettent une croissance du secteur pétrolier soutenue par une production nationale estimée à 112 millions de barils en 2027

contre 105 millions de barils en 2026, a annoncé le ministre des Finances et du Budget, Christian Yoka en conseil des ministres.

[Pages 4-5](#)

SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL

Deux projets pour la protection
des travailleurs

Le gouvernement, en partenariat avec l'Organisation internationale du travail, a officiellement lancé deux projets destinés à améliorer la sécurité et la santé au travail. Le secteur forestier et les chaînes de valeur agricoles liées aux biocarburants sont particulièrement ciblés. « Les deux projets constituent une réponse aux diffi-



cultés constatées en matière d'extension de la couverture sociale », a expliqué le ministre

Les autorités après le lancement des projets Adiac d'Etat, ministre du Travail et du Dialogue social, Pierre Mabiala.

[Page 7](#)

MINES

Les risques d'exploitation artisanale
expliqués aux étudiants

Des étudiants de l'université Denis-Sassou-N'Guesso

Lors de la troisième édition des journées scientifiques de l'université Denis-Sassou-N'Guesso à Kintélé, les étudiants ont été sensibilisés aux risques d'exploitation artisanale des mines qui contribue fortement à la dégradation de l'environnement.

[Page 6](#)

Communiqué du gouvernement
relatif aux incidents survenus à
Moukaka (département du Pool)

[Page 15](#)

Éditorial

Accroître

[Page 2](#)

ÉDITORIAL

Accroître

Les initiatives publiques et privées concourant à l'accroissement de la production des denrées alimentaires en République du Congo sont à encourager, au regard de la demande sans cesse croissante. Elles doivent être multipliées dans l'ensemble des départements afin de couvrir les besoins nationaux et rééquilibrer la balance commerciale du pays.

Par le passé, les pouvoirs publics disposaient de structures spécialisées dans les activités agropastorales qui permettaient d'alimenter le marché national en vivres. Certains produits étaient destinés à l'exportation, notamment le café et le cacao.

Cette expérience a montré la vocation agricole du Congo qui compte plus de 10 millions d'hectares de terres arables dont environ seulement 3% sont utilisées. D'où l'importance de soutenir les activités visant à permettre au pays de pouvoir assurer son indépendance alimentaire.

L'atteinte d'un tel objectif recommande de former, d'organiser et d'encadrer les agriculteurs d'une part, de mécaniser le travail de la terre, de développer la recherche scientifique et d'augmenter les superficies cultivables d'autre part.

L'usage des semences améliorées et des techniques modernes est aussi à encourager pour éviter les maladies qui touchent les cultures comme la mosaïque du manioc. La réduction du volume des importations alimentaires nationales en dépend.

Les Dépêches de Brazzaville

VIE DES PARTIS

Le PCT et le Frelimo consolident leurs relations

Arrivé à Brazzaville le 6 octobre pour une mission de travail de 48 heures, le président mozambicain, Daniel Francisco Chapo, également président du Front de libération du Mozambique, a échangé avec le secrétaire général du Parti congolais du travail (PCT), Pierre Moussa.

Au cours de leurs échanges, les deux personnalités ont passé en revue les différents axes de coopération existant entre le PCT et le Frelimo, tout en exprimant leur volonté de les redynamiser. Le président mozambicain, Daniel Francisco Chapo, a témoigné de sa reconnaissance à Pierre Moussa pour l'appui multiforme que le PCT a apporté au Frelimo. « *Dès qu'il est arrivé, il a exprimé le désir de rencontrer les dirigeants du Parti congolais du travail, parce que, en effet, il n'a pas oublié qu'il est le président du Frelimo et que le président du PCT ainsi que l'ensemble de la direction nationale du Parti avaient apporté leur soutien total à la candidature du candidat du Frelimo, c'est-à-dire du président Chapo* », a expliqué Pierre Moussa après sa réception.

En effet, le secrétaire général du PCT avait accompagné le candidat du Frelimo à la dernière élection présidentielle au Mozambique jusqu'à Oyo, dans le département de la Cuvette où il avait été reçu par le président du comité central du PCT, le président de la République, Denis Sassou N'Guesso. « *À cette occasion, l'appui, le soutien*



Pierre Moussa reçu par Daniel Francisco Chapo

DR de la part du Parti congolais du travail », a poursuivi le secrétaire général du PCT.

Daniel Francisco Chapo et Pierre Moussa ont, par ailleurs, évoqué la participation du Frelimo au sixième congrès ordinaire du PCT. Lors de ce congrès, le Frelimo avait été représenté par son numéro 2.

Parfait Wilfried Douniama

Les Dépêches de Brazzaville, Le Courrier de Kinshasa, Les Dépêches du Bassin du Congo sont des publications de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION
Directrice de la publication : Bénédicte Pigasse de Capèle
Directrice Générale p.i : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS
Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE
Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Christian Brice Elion, Rominique Nerplat Makaya
Service Société : Guillaume Ondzé (chef de service), Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Pascal Mongo-Slyhm, Roger Ngombé
Service Économie : Firmin Oyé (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Losselé
Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Fiacre Kombo, Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :
Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou
Durlly Emilia Gankama (cheffe de service)

ADIAC TV
Coordonnateur : Quentin Loubou
Responsable des programmes : Mildred Moukenga

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE
Chef d'agence : Victor Dosseh
Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat - Immeuble Les Palmiers.
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA
Nana Londole, Jules Tambwe Itagali.
Alain Diasso, Laurent Essolomwa, Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi, Nioni Masela, Martin Enyimo Lukombo, Blandine Kapinga, Jean Lesly Goga

SECRETARIAT DE REDACTION
Secrétaire général de rédaction : Gerry Gérard Mangondo
Chef de service : Clotilde Ibara
Arnaud Bienvenu Zodialo.

PAO – MAQUETTE
Chef de service PAO : Eudes Banzouzi
Chef de service Maquette : Cyriaque Brice Zoba
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Toussaint Edgard Ibara, Jeff Tamaff

INTERNATIONAL-BUREAU DE PARIS
Direction : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Dani Ndongidi

ADMINISTRATION - FINANCES
Directeur : Kiobi Chuldrón Abira
Assistant à la direction : Arcade Arnaud Bikondi
Chef de service RHC : Martial Mombongo
Chef de service Comptabilité : Wilfrid Meyal Itoua Ossinga
Mbossa Viny, Abira Tachie, Mongo Hurcilla

DIRECTION COMMERCIALE
Responsable commercial : Rodrigue Ongagna
Assistante commerciale : Hortensia Djongbot
Olabouré, Marina Zodialho, Mibelle Okollo

Chef de service diffusion : Guylin Ngossima
Brice Tsébé, Irin Maouakani, Christian Nzoulani, Bob Sorel Moumbelé Ngono

COMMUNICATION ET EVENEMENTIEL
Direction : Guillaume Pigasse
Assistante : Presly Raëlle Mouanga Kibhat

LOGISTIQUE ET SECURITE
Direction : Gérard Ebami Sala
Adjoint à la direction : Elvy Bombete
Coordonnateur : Rachyd Badila
Adjoint : Jules César Olebi, Siméon Ntsayouolo, Jean Bruno Ndokagna

INFORMATIQUE ET NOUVEAUX MEDIAS
Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate Mbengué Okandze (chef de service), Myck Mienet Mehdi.

LIBRAIRIE LES MANGUIERS
Responsable : Boris Ebaka
Médiatrice culturelle : Émilie Eyala
Assistant : Eustel Chrispain Stevy Oba
Caissière : Jessica Iloki
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville

MUSÉE GALERIE DU BASSIN DU CONGO
Responsable : Maurin Jonathan Mobassi
Astrid Balimba, Magloire Nzonzi, Brice Bakouma

CENTRE DE REFLEXION SUR L'INTEGRATION REGIONALE
Directeur : Emmanuel Mbengué

ADIAC
Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepechesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo. Tél. : (+242) 06 895 06 64
Email : regie@lesdepechesdebrazzaville.fr

Fondateur : Jean-Paul Pigasse

**Journal imprimé dans les presses de l'Imprimerie Nouvelle du Congo, 4 rue des Galois, ZI Mpila, Brazzaville, République du Congo. Tél : +242 05 200 6565, / Email: contact@inc-sa.com, site Internet www.inc-sa.com*

CONGO-MOZAMBIQUE

Une dizaine d'accords de coopération signés à Brazzaville

Les ministres des Affaires étrangères, de la Coopération et des Congolais de l'étranger, Constant Serge Bounda, de la Coopération internationale et de la Promotion du partenariat public-privé, Denis Christel Sassou N'Guesso et la ministre des Affaires étrangères et de la Coopération de la République du Mozambique, Manuela Dos Santos Lucas, ont procédé à la signature des accords de coopération qui couvrent plusieurs domaines.

Ces instruments juridiques ont été paraphés en présence des deux chefs d'État, Denis Sassou N'Guesso de la République du Congo et Daniel Francisco Chapo du Mozambique.

Il s'agit notamment des accords sur les consultations politiques régulières, l'exemption de visas pour les passeports diplomatiques et de service. L'accord général de coopération couvre les domaines de la gestion des ressources forestières, des hydrocarbures, des petites et moyennes entreprises, de la pêche et de l'aquaculture, de la culture, du secteur maritime. « Avec la signature de ces accords de coopération, nous venons de poser un autre pas en avant », a indiqué le président Denis Sassou N'Guesso en conférence de presse.

Les Dépêches de Brazzaville



Signature d'accords entre les deux parties /DR

Brazzaville et Maputo consolident leurs relations

La visite officielle du président de la République du Mozambique au Congo s'est conclue, le mercredi 7 octobre, par la signature d'une dizaine d'accords de coopération dans les domaines politique, économique, énergétique, forestier, culturel, touristique et commercial.

Le président Denis Sassou N'Guesso et son homologue, Daniel Francisco Chapo, ont patronné la cérémonie de signature desdits accords qui a été sanctionnée par un communiqué conjoint suivie d'une conférence de presse.

Au cours de celle-ci, les deux chefs d'État se sont appesantis sur le renforcement de l'axe Brazzaville-Maputo au regard des liens historiques qui unissent le Congo et le Mozambique. Ils ont réitéré leur volonté de voir le dialogue demeurer le recours essentiel pour régler les différends entre États puis appelé à l'apaisement du climat international marqué par la persistance des crises à l'est de l'Europe, au Moyen-Orient et en Afrique.

L.D.B.

Le président Daniel Chapo s'imprègne du potentiel énergétique congolais

En visite officielle au Congo, le président mozambicain Daniel Francisco Chapo s'est rendu, le 7 octobre, à Pointe-Noire sur deux importantes infrastructures énergétiques. Cette immersion dans le secteur électrique congolais intervient au lendemain de ses échanges avec son homologue Denis Sassou N'Guesso, consacrés au renforcement de la coopération bilatérale et aux enjeux régionaux et internationaux.



Daniel Francisco Chapo visitant la CEC/DR

Arrivé à bord d'un hélicoptère à Pointe-Noire, le chef de l'État mozambicain, Daniel Francisco Chapo, s'est successivement rendu à la centrale à gaz de Litchendjili, puis à la Centrale électrique du Congo (CEC), située à Côte-Mateve, dans le sixième arrondissement Ngoyo. À la centrale à gaz de Litchendjili, il a été accueilli par les responsables d'ENI Congo.

Le président mozambicain a pris connaissance du processus de traitement du gaz destiné à la produc-

tion d'électricité. La délégation s'est ensuite dirigée vers la Centrale électrique du Congo. Cette infrastructure, issue d'un partenariat entre l'État congolais et ENI, occupe une place importante dans le dispositif national de production d'électricité. Au cours de cette visite guidée, Daniel Francisco Chapo a reçu des explications sur les installations, les équipements et le fonctionnement de la centrale. Mise en service en 2010, la CEC dispose d'une puissance installée de 484 MW, produite

par trois turbines fonctionnant en cycle ouvert. L'infrastructure constitue l'une des principales sources de production électrique du pays et contribue de manière significative à l'alimentation du réseau national. La visite a ainsi permis au chef de l'État mozambicain de mieux apprécier les choix opérés par le Congo dans le développement de ses capacités énergétiques, secteur considéré comme un levier majeur de son industrialisation.

Fiacre Kombo

COMPTE RENDU DU CONSEIL DES MINISTRES DU MERCREDI 7 OCTOBRE 2026

Le Conseil des ministres s'est réuni le mercredi 7 octobre 2026 au Palais du Peuple, sous la très haute autorité de Son Excellence, Monsieur Denis Sassou N'Gusso, président de la République, chef de l'Etat.

Les affaires suivantes étaient inscrites à son ordre du jour, soit :

Un (1) projet de loi de règlement pour l'année 2025 et le projet de loi de finances pour l'année 2027 au titre du Ministère des finances, du budget et du portefeuille public ; Trois (3) projets de décret au titre du Ministère des hydrocarbures ; Des nominations au titre des Ministères suivants : Ministère de la construction, de l'urbanisme et de l'habitat ; Ministère du contrôle d'Etat, de la qualité du service public et de la lutte contre les antivaleurs ; Ministère de la pêche, de l'économie fluviale et des voies navigables ; Ministère de la recherche scientifique et de l'innovation technologique.

I/- Ministère des finances, du budget et du portefeuille public.

Invité par le Président de la République à prendre la parole, Monsieur Christian YOKA, Ministre des finances, du budget et du portefeuille public, a soumis à l'examen des Membres du Conseil des Ministres deux textes importants, à savoir, tout d'abord, le projet de loi de loi de règlement de l'exercice 2025 et, ensuite, le projet de loi de finances de l'année 2027.

Pour ce qui concerne le projet de loi de règlement soumis à l'examen des membres du Conseil, le Ministre YOKA a rappelé qu'il a été élaboré en application des dispositions de la loi n° 2017-36 du 30 octobre 2017 portant loi organique relative aux lois de finances, précisément son article 60 qui dispose que : « la loi de règlement est la loi qui constate l'exécution de la loi de finances de l'année ».

Ainsi, l'exécution de la loi n°47-2024 du 30 décembre 2024 portant loi de finances pour l'année 2025, modifiée par la loi n°41-2025 du 31 décembre 2025 se présente ainsi qu'il suit :

Recettes budgétaires effectives : 2 276 milliards 544 millions de FCFA, contre une prévision de 2 327 milliards de FCFA, soit un taux d'exécution de 89,3%.

Les recettes internes hors pétrole ont été réalisées à hauteur de 1 182 milliards 950 millions de FCFA, soit 94,8% des prévisions ;

Les recettes pétrolières ont quant à elles été réalisées à 1.031 milliards 612 millions de FCFA, soit un taux d'exécution de 83,9% des prévisions ;

Les recettes externes (dons reçus) ont été mobilisées à hauteur de 61 milliards 981 millions de FCFA, soit 84,9% des prévisions.

Pour ce qui concerne les dépenses budgétaires décaissées, on relève une exécution effective de : 2 012 milliards 335 millions de FCFA, contre 1 671 milliards de FCFA en 2024, soit un taux d'exécution de 91,5% ;

Les charges financières de la dette ont été de 311 milliards 568 millions de FCFA, soit un taux d'exécution de 94,1% ;

Les dépenses courantes ont été exécutées à hauteur de 104%, représentant la somme de 1.139 milliards 804 millions de FCFA ;

Les dépenses d'investissement ont atteint la somme de 224 milliards 958 millions de FCFA, soit 53,9% des prévisions ;

Les dépenses des budgets annexes ont quant à elles été réalisées à hauteur de 14 milliards 611 millions de FCFA, soit 166% ;

Enfin, les réalisations des comptes spéciaux du trésor se sont élevées à 91 milliards 395 millions de FCFA, soit 69,8%.

Ainsi, le solde budgétaire global dégagé est de : 264 milliards 209 millions de FCFA contre 655 milliards 988 millions de FCFA, soit 75,1% des prévisions.

La situation de la trésorerie, se présente ainsi qu'il suit :

Ressources de trésorerie : 2 552 milliards 224 millions de FCFA, soit un taux de réalisation de 513,5% ;

Les produits d'emprunts à moyen et long terme se sont élevés à 707 milliards 652 millions de FCFA ;

Les tirages auprès du FMI ont été de 23 milliards de FCFA ;

Les tirages sur le marché sous régional des titres publics ont été de 1 818 milliards 559 millions de FCFA ;

Les autres ressources de trésorerie n'ont pu être mobilisées.

Charges de trésorerie : elles se sont élevées à 2 513 milliards 398 millions de FCFA, soit un taux de réalisation de 322,9% ;

Les remboursements d'emprunts extérieurs ont effectué à hauteur de 473 milliards 339 millions de FCFA, soit 144,8% des prévisions ;

Les remboursements sur le marché sous-régional ont été de 1 735 milliards 040 millions de FCFA, soit un taux d'exécution de 1 112,2% ;

Le remboursement de la dette intérieure sociale a été effectué à hauteur de 71 milliards 340 millions de FCFA, soit un taux d'exécution de 68,6% ;

Le remboursement de la dette intérieure commerciale s'est effectué à hauteur de 14 milliards 172 millions de FCFA, soit un taux d'exécution de 27,8% ;

Les autres charges de trésorerie ont été exécutées à hauteur de 447 milliards 843 millions de FCFA, soit 212,2%.

Le déficit de trésorerie constaté à hauteur de 189 milliards 509 millions de FCFA a été entièrement couvert par un solde budgétaire global de 264 milliards 209 millions de FCFA. En définitive, il s'est dégagé un écart global de financement de 74 milliards 700 millions de FCFA.

Le Conseil des ministres a approuvé le projet de loi de règlement pour l'année 2025, qui sera transmis au Parlement pour examen et adoption ; le Conseil a en outre félicité le Gouvernement pour le strict respect des principes de redevabilité et de transparence, essentiels pour un suivi optimal de l'évolution des finances publiques de notre pays.

Poursuivant son propos, le ministre Yoka a soumis aux membres du Conseil le projet de loi de finances pour l'année 2027.

D'emblée, il a relevé que ce texte a été élaboré dans le contexte particulier de la mise en œuvre du projet de société de SEM. Le Président de la République, qui constitue la base et la référence stratégiques de l'action gouvernementale pour le mandat qui va couvrir la période 2026-2031 ; d'autre part, la loi de finances 2027 s'inscrit dans le cadre de la préparation du Plan National de Développement (PND 2027-2031), sur la base des orientations du projet de société déclinées dans le Programme d'Action du Gouvernement ;

Enfin, le ministre Yoka a relevé que la réalisation des ambitions de notre pays ne pouvant se faire sur la base des seules ressources internes, la mobilisation de ressources externes, sous forme d'appui budgétaire ou d'emprunt, est impérative et dépend de la conclusion d'un programme avec le FMI.

Le projet de loi de finances de l'année 2027 s'inscrit dans un environnement international caractérisé par des perspectives globalement favorables, malgré les risques liés aux tensions géopolitiques, aux conditions financières internationales et à la volatilité des cours de l'énergie. Selon les projections du Fonds monétaire international, la croissance mondiale devrait être de 3,2 % en 2027, contre 3,1 % en 2026, tandis que l'inflation devrait poursuivre sa décélération, à 3,7 % en 2027 contre 4,4 % en 2026.

Au niveau de la Cémac, l'activité économique devrait s'améliorer progressivement, sous l'effet de la poursuite des réformes communautaires et des efforts de diversification des économies nationales. La croissance sous-régionale est projetée à 3,1 % en 2027, contre 2,9 % en 2026, tandis que l'inflation serait contenue à 2,5 %, en dessous du critère communautaire de convergence fixé à 3,0 %.

Au niveau national, les perspectives macroéconomiques demeurent favorables. Les estimations du Comité de Cadrage Macroéconomique et Budgétaire tablent sur une croissance du produit intérieur brut réel de 6,9% en 2027, contre 5,6 % en 2026 et 4,3 % en 2025. Cette évolution sera portée par la progression des activités pétrolières et non pétrolières, l'augmentation de la production d'hydrocarbures, la montée en puissance des projets gaziers et la poursuite des réformes destinées à renforcer la diversification de l'économie nationale.

La croissance du secteur pétrolier sera soutenue par une production nationale estimée à 112 millions de barils en 2027, contre 105 millions de barils en 2026 et par le développement des activités de valorisation du gaz naturel dont la croissance devrait s'établir à 6,8% contre 6,1% en 2026.

Les activités hors pétrole poursuivront leur progression, notamment grâce à la poursuite des investissements publics. La croissance de l'activité économique ressortirait à 5,1% contre 4,1% en 2026.

L'inflation intérieure devrait être contenue à 3%, permettant le maintien d'un cadre macroéconomique globalement stable.

Plus globalement, le projet de budget 2027 oriente les ressources publiques vers l'accélération de la transformation économique, la diversification de l'appareil productif, le développement des infrastructures structurantes, la promotion de l'emploi et le renforcement de la compétitivité nationale. Il soutient également l'amélioration de l'accès aux services sociaux de base, notamment l'éducation, la santé, la protection sociale, l'eau potable et l'électricité.

Il s'agit de concilier ces objectifs majeurs avec les impératifs de soutenabilité des finances publiques et de préservation des équilibres macroéconomiques. À cet effet, le projet de loi de finances de l'année 2027 repose sur des orientations majeures, dont notamment :

la poursuite de l'amélioration de la soutenabilité de ladette publique, avec un ratio dette publique / PIB qui reculerait de 88,6 % en 2026 à 80,9 % en 2027 ; le renforcement de l'investissement public à caractère structurant, à travers une enveloppe de 680 milliards de FCFA, dont 327,7 milliards de FCFA sur ressources internes, principalement orientée vers les infrastructures économiques et sociales, l'énergie, les transports et le développement agricole ;

Pour soutenir ces orientations, le Gouvernement poursuivra les réformes visant la rationalisation des dépenses fiscales, l'élargissement de l'assiette fiscale, la digitalisation de l'administration fiscale et douanière, le renforcement de la mobilisation des recettes non fiscales, l'amélioration de la gestion du portefeuille public et la modernisation de la gestion des ressources publiques.

Le projet de loi de finances de l'année 2027 a été élaboré sur la base d'hypothèses macroéconomiques, budgétaires et de trésorerie en cohérence avec les perspectives de l'économie nationale et les objectifs du Cadre Budgétaire à Moyen Terme. Ces hypothèses constituent le socle technique des prévisions de recettes, de dépenses et de financement retenues pour l'exercice 2027.

Ces hypothèses sont les suivantes :

production pétrolière : 112 millions de barils ; prix moyen du brut congolais : 71 dollars US le baril ; taux de change : 565 FCFA pour 1 dollar US ; taux de partage de production revenant à l'État : 28 % ; poursuite de la montée en puissance de la production et de la valorisation du gaz naturel.

Elles traduisent une approche prudente, tenant compte des incertitudes liées à l'évolution des marchés internationaux, notamment ceux des hydrocarbures.

Les hypothèses budgétaires du projet de loi de finances s'appuient sur quelques critères déterminants. Ces hypothèses traduisent la poursuite des efforts de mobilisation des ressources intérieures, de maîtrise des dépenses publiques et de consolidation budgétaire. La prévision des recettes, aussi bien fiscales que pétrolières, gazières et minières, a tenu compte des principes de réalisme et de sincérité, après leur évaluation élément par élément. Ainsi, le projet de budget de l'Etat, exercice 2027 se présente, en grandes masses, de la manière suivante :

- ressources budgétaires totales : 3 120,8 milliards de FCFA ;
- dépenses budgétaires totales : 2 638,4 milliards de FCFA ;
- solde budgétaire global : excédent de 432,4 milliards de FCFA.

Les hypothèses de trésorerie et de financement s'inscrivent dans la stratégie de consolidation budgétaire et de gestion prudente des finances publiques. Elles visent à assurer la couverture des besoins de financement de l'État tout en préservant la soutenabilité de la dette publique et la stabilité des équilibres financiers.

Au titre de l'exercice 2027, les ressources de trésorerie sont projetées à 1 324,6 milliards de FCFA, tandis que les charges de trésorerie s'établiraient à 1 757 milliards de FCFA. Il en résultera un besoin net de financement de 432,4 milliards de FCFA, couvert par l'excédent budgétaire dégagé dans le cadre du présent projet de loi de finances.

La stratégie de financement retenue privilégie une mobilisation maîtrisée des ressources compatible avec l'objectif de réduction progressive du niveau d'endettement public.

Parallèlement, les efforts d'apurement progressif de la dette intérieure, notamment commerciale, seront poursuivis afin de renforcer la crédibilité financière de l'État, d'améliorer la situation de trésorerie des opérateurs économiques et de soutenir l'activité économique.

Ainsi, les hypothèses de trésorerie et de financement retenues pour 2027 traduisent la volonté de concilier le financement des priorités du Programme d'Action du Gouvernement avec les exigences de soutenabilité budgétaire, de stabilité macroéconomique et de réduction de la dette publique.

Après examen et discussion, le Conseil des ministres a approuvé le projet de loi portant loi de finances pour l'année 2027. Il sera transmis au Parlement pour examen et adoption.

II/- Ministère des hydrocarbures.

Prenant la parole après y avoir été invité par le Président de la République, monsieur Stev Simplicie Onanga, Ministre des hydrocarbures a soumis à l'examen du Conseil trois (3) projets de décret.

Les deux premiers projets portent, pour l'un modification des articles 1er, 2 et 3 du décret n°2016-270 du 26 septembre 2016, portant attribution à la

société nationale des pétroles du Congo d'un permis d'exploitation d'hydrocarbures liquides et gazeux, dit permis LIDONGO et, pour l'autre, modification de l'article 3 du décret n° 2024-59 du 8 février 2024 portant attribution à la société nationale des pétroles du Congo d'un permis d'exploration d'hydrocarbures liquides ou gazeux, dit « permis MARINE XXIX-A ».

Ces deux permis contigus doivent faire l'objet d'un ajustement concerté de la limite séparant les deux périmètres, et ce suite à un protocole d'accord conclu entre les sociétés MERCURIA Energy et ORIENTAL Energy le 26 février 2026.

Il s'agit notamment : d'améliorer l'efficacité du développement des ressources identifiées ; d'optimiser le taux de récupération des hydrocarbures ; d'accélérer la mise en production des ressources découvertes ; renforcer la rentabilité du permis LIDONGO.

Pour atteindre ces objectifs, et favoriser la réalisation des investissements nécessaires, il est en outre sollicité du Conseil des ministres la prorogation, à titre exceptionnel, de la durée de validité du permis d'exploitation LIDONGO de dix années, soit jusqu'au 25 septembre 2046.

Après examen et discussion, le Conseil des Ministres a adopté ensemble les projets de décret modifiant, pour l'un, les articles 1er, 2 et 3 du décret n°2016-270 du 26 septembre 2016, portant attribution à la société nationale des pétroles du Congo d'un permis d'exploitation d'hydrocarbures liquides et gazeux, dit permis LIDONGO et pour l'autre, modification de l'article 3 du décret n° 2024-59 du 8 février 2024 portant attribution à la société nationale des pétroles du Congo d'un permis d'exploration d'hydrocarbures liquides ou gazeux, dit « permis MARINE XXIX-A ».

Poursuivant son propos, le Ministre ONANGA a soumis à la sagacité du Conseil un projet de décret modifiant l'article 2 du décret n°2024-54 du 8 février 2024 portant attribution à la société nationale des pétroles du Congo d'un permis d'exploitation d'hydrocarbures liquides ou gazeux, dit « permis MARINE XXIV ». Ce permis a pour opérateur la société ENI Congo.

La modification du périmètre du parc national de CONKOUATI-DOULI entérinée par un décret du 30 décembre 2023 a entraîné une superposition partielle entre l'aire maritime protégée du parc et la partie nord du permis MARINE XXIV.

Afin de supprimer cette superposition et d'assurer la compatibilité entre la conservation de la biodiversité et les activités d'exploration pétrolière, la SNPC et ENI Congo ont sollicité une redéfinition du périmètre dudit permis.

Les travaux d'harmonisation des coordonnées géographiques ont permis de définir un nouveau périmètre tenant compte des limites du parc et des permis voisins. Le projet de décret soumis au Conseil a pour objet d'approuver les nouvelles coordonnées géographiques du permis MARINE XXIV.

Après examen et discussion, le Conseil des Ministres a adopté le projet de décret modifiant l'article 2 du décret n°2024-54 du 8 février 2024 portant attribution à la société nationale des pétroles du Congo d'un permis d'exploitation d'hydrocarbures liquides ou gazeux, dit « permis MARINE XXIV ».

III/- Nominations.

Enfin, au titre des mesures individuelles, le Conseil des ministres a procédé aux nominations suivantes :

ministère de la Construction, de l'urbanisme et de l'Habitat. Directeur général de la Société de promotion immobilière (SOPRIM) : Monsieur Benedy Hermann Kipamou Massamba, juriste et expert immobilier. Ministère du Contrôle d'Etat, de la qualité du service public et de la lutte contre les antivaleurs. Directeur général du contrôle d'Etat : colonel-major Aurélien Mboubi-Kouloubi ; Directeur général de la lutte contre les antivaleurs : colonel-major Alphonse Louembé. Ministère de la Pêche, de l'économie fluviale et des voies navigables. Directeur général de l'économie fluviale et des travaux d'entretien des voies navigables : Monsieur Pitsou Lébéla Issendet Abondo. Ministère de la Recherche scientifique et de l'innovation technologique. Directrice générale de l'institut national de recherche en sciences sociales et humaines : Madame Virginie Kouyimooussou, maître de conférence

Plus rien n'étant inscrit à l'ordre du jour, le président de la République a clos la réunion et levé la séance.

Commencée à 10h00, la réunion du Conseil des ministres a pris fin à 14h 15.

Fait à Brazzaville, le 07 octobre 2026.

Pour le Conseil des ministres,

Le Ministre de la Communication et des Médias,

Porte-parole du Gouvernement,

Thierry Lézin MOUNGALLA/-

DÉVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES

Le président mozambicain apprécie l'expertise congolaise

En séjour de travail au Congo, le chef de l'Etat mozambicain, Daniel Francisco Chapo, a effectué, le 7 octobre, une visite de terrain à Pointe-Noire, où il a admiré la qualité des investissements réalisés par le Congo dans divers secteurs.

Dans la ville océane, le chef de l'Etat mozambicain a visité, en premier, la centrale à gaz de Lit-chéndjili, destinée essentiellement à la production du gaz naturel liquéfié et autres produits dérivés. Porté par la société Eni-Congo, le projet prévoit une production échelonnée pouvant atteindre jusqu'à trois millions de tonnes de gaz par an, soit environ cinq milliards de mètres cubes de gaz par année.

Daniel Francisco Chapo s'est rendu ensuite à la centrale électrique du Congo, une autre infrastructure destinée à la production à grande échelle de l'énergie électrique à base du gaz. Mise en service en 2010, et considéré comme l'un des piliers majeurs du développement économique du Congo, avec une capacité de production de 484 mégawatts, l'infrastructure produit 70% de l'énergie nationale. Accompagné du ministre des Affaires étrangères, Constant Serge Bounda, et celui en charge du Développement industriel, Michel Djombo, le chef de l'Etat du Mozambique a aussi visité le Port autonome de Pointe-Noire.



Daniel Francisco Chapo posant en groupe avec les responsables et agents du port autonome/Adiac

Une autre structure majeure considérée comme poumon économique du Congo, premier port en eau profonde d'Afrique centrale.

Véritable carrefour commercial, ce port assez modernisé traite

plus de 22 millions de tonnes de marchandises par an et gère près de 90% des importations et exportations du Congo.

Au terme de sa tournée, Daniel Francisco Chapo a apprécié la qualité des infrastructures et sa-

lué les investissements consentis par le Congo à cet effet.

« Nous sommes arrivés à Pointe-Noire avec un objectif clair, celui de s'enquérir de l'expertise congolaise, d'appréhender et créer des parte-

nariats afin de faire grandir notre secteur privé. La nouvelle vision de mon pays doit aller au-delà de la simple exploitation des ressources naturelles, mais devenir un véritable moteur d'industrialisation et de développement du tissu entrepreneurial national. Cette rencontre ouvre la voie à une coopération économique entre les entreprises des deux pays », a souligné le président mozambicain.

Au cours d'une cérémonie solennelle organisée à cet effet, le président d'Uni Congo, Dieu-donné Ndinga Moukala, a présenté les grandes lignes du tissu industriel congolais, ainsi que les attentes du secteur privé vis-à-vis du Mozambique.

Il a relevé un secteur privé congolais dynamique dans plusieurs domaines dont ceux de l'industrie, des activités extractives, de l'agro-industrie et du transport logistique, avec un enjeu majeur : le renforcement de la transformation locale afin d'accroître la valeur ajoutée dans le pays.

Firmin Oyé

EXPLOITATION ARTISANALE DES MINES

Des étudiants de l'UDSN sensibilisés aux risques

Le directeur de la petite mine et de l'artisanat minier, Ghynel Reagan Frydarius Kounkou, a développé lors de la troisième édition des journées scientifiques de l'Université-Denis-Sassou-N'Guesso (UDSN), à Kintélé, une communication portant sur l'analyse préliminaire des risques de l'exploitation artisanale et de la petite mine d'or dans le district de Kingoué, dans le département de la Bouenza.

Devant un auditoire composé en majorité des étudiants de l'Ecole des mines, de l'hydraulique et de l'énergie de l'UDSN, l'orateur a démontré que l'exploitation minière artisanale et de petite mine est une activité de type informel utilisant des techniques et des outils rudimentaires. Elle contribue, de ce fait, à la dégradation de l'environnement. « Les travaux jusque-là menés au Congo n'ont pu ressortir que l'état de dégradation physique du milieu alors que les impacts chimiques peuvent s'avérer plus néfastes », a précisé Ghynel Reagan Frydarius Kounkou. Parlant des pratiques et des impacts de l'exploitation minière artisanale et petite mine d'or dans le district de Kingoué, il a rappelé que les sites miniers de cette sous-préfecture présentent plusieurs caractéristiques qui les différencient les uns des autres. Le directeur de la petite mine et de l'artisanat minier au ministère des Industries minières et de la Géologie a également noté quelques suppositions sur l'utilisation du mercure à Kingoué sans aucune certitude. « Il existe des méthodes et techniques d'exploitation durable. Il ressort de cette étude que le district de Kingoué compte plus de 17

sites d'exploitation de l'or dont 88% artisanaux et 12% de la petite mine. 80 % de sites sont alluvionnaires contre 20% des sites éluvionnaires ; sur les 29,40% sites étudiés, 90 % congolaise contre 10% étrangère ; 60 % des sites utilisent le mercure dans la récupération de l'or », a révélé Ghynel Reagan Frydarius Kounkou. Selon lui, les outils utilisés sont rudimentaires pour l'exploitation artisanale et semi-mécanisés pour la petite mine ; les impacts observés sur les sites sont plus significatifs sur le site de la petite mine (58,33 %) par rapport aux sites artisanaux (23,8%).

Face à cette situation, l'orateur propose une gestion durable de l'exploitation minière et artisanale de la petite mine. En effet, il a abouti à la conclusion selon laquelle cette exploitation contribue fortement à la dégradation de l'environnement mais elle génère des revenus importants. Elle constitue donc, a-t-il poursuivi, une opportunité pour le développement local, à condition qu'elle soit structurée et encadrée à travers le processus de formalisation. « La mise en œuvre de ce processus de formalisation nécessite des moyens techniques, logistiques et financiers suffisants et dis-



Les participants/DR

ponibles. Il faut la formaliser maintenant afin de maîtriser la production, de l'introduire dans le circuit de commercialisation formelle, d'améliorer les recettes de l'Etat et de réduire ses effets néfastes sur l'environnement à travers la promotion

des bonnes pratiques, respectueuses de l'environnement », a souligné le directeur de la petite mine et de l'artisanat minier.

En perspectives, Ghynel Reagan Frydarius Kounkou pense qu'il faille évaluer la pollution des eaux et des sols en mercure ; réaliser

une étude sur les hydro-systèmes dans ce district afin de connaître le fonctionnement des cours d'eau de la zone, ainsi qu'une cartographie détaillée, en utilisant la télédétection. Le but étant d'évaluer la dégradation et la déforestation des écosystèmes.

Parfait Wilfried Douniama

SÉCURITÉ ET SANTÉ AU TRAVAIL

Deux projets pour renforcer la protection des travailleurs

Le gouvernement de la République du Congo, en partenariat avec l'Organisation internationale du travail (OIT), à travers le Bureau international du travail (BIT), a officiellement lancé, le 6 octobre, deux projets stratégiques axés sur l'amélioration de la sécurité et de la santé au travail (SST). Ces initiatives ciblent particulièrement le secteur forestier et les chaînes de valeur agricoles liées aux biocarburants.

Le premier projet, intitulé « amélioration de la sécurité et la santé au travail dans la chaîne de valeur de la foresterie au Congo » et soutenu par la France, se concentre sur le secteur forestier, reconnu comme l'un des plus exposés aux risques professionnels. Le second projet, intitulé « amélioration de la sécurité et la santé au travail et l'accès à la protection sociale dans les chaînes de valeur du soja, du tournesol au Congo » et appuyé par la société ENI Congo, vise à améliorer les conditions de travail et la couverture sociale pour les travailleurs des filières agricoles destinées à la production de biocarburants.

L'impératif de l'inclusion et de la durabilité

Pour le patronat congolais, représenté par Davy Mahoungou, responsable de relations adhérentes de l'Unicongo, la tenue de cet atelier de lancement constitue une occasion unique et cruciale pour l'économie nationale.



Les autorités après le lancement

Représentant le système des Nations unies, Fatoumata Barry Marega, représentante de l'Unesco au Congo, a souligné l'importance de promouvoir un travail décent et une sécurité rigoureuse sur les lieux de travail. Elle a insisté pour que les résultats de ces projets soient à la fois inclusifs et durables, en accord avec l'Agenda 2030 et les priorités nationales de développement. « Je salue la qualité du travail préparatoire qui a précédé cet atelier. Les missions de terrain conduites entre juin et juillet 2026

dans les départements du Pool, de la Lékoumou, du Niari et de la Likouala, ainsi que les consultations menées avec les mandants tripartites depuis la mission préparatoire en novembre 2025, ont permis de mieux cerner les réalités vécues par les travailleurs de ces filières et d'ancrer ces projets dans le contexte spécifique de l'agroforesterie. C'est un gage sérieux de pertinence et d'efficacité pour la suite de leur mise en œuvre », a-t-elle expliqué.

Présidant la cérémonie d'ou-

verture, le ministre d'État Pierre Mabiala a rappelé la vision du Congo en matière d'emploi, de sécurité sociale et de protection des travailleurs, soulignant que ces initiatives s'inscrivent pleinement dans la dynamique du Plan national de développement. « Les deux projets, tels que lancés ce jour, constituent une réponse directe aux défis de sécurité et de santé au travail, ainsi qu'aux difficultés constatées en matière d'extension de la couverture sociale. Je voudrais, à ce titre, exprimer

la reconnaissance du gouvernement de la République du Congo à nos partenaires techniques et financiers, notamment la France et la société ENI, dont l'appui rend possible la mise en œuvre de ces deux projets, ainsi qu'au système des Nations unies et à l'Organisation internationale du travail pour leur accompagnement constant en faveur de notre pays dans la résiliation, dans la réalisation des priorités inscrites dans notre Plan national de développement », a indiqué Pierre Mabiala.

Pour garantir le succès de ces actions et l'atteinte des objectifs de développement, le ministre d'État a rappelé que l'engagement résolu de l'ensemble des parties prenantes, administrations sectorielles, organisations d'employeurs et de travailleurs, institutions de sécurité sociale et opérateurs économiques, demeure indispensable.

Rude Ngoma

ASSAINISSEMENT

Préparer une rentrée scolaire propre

Le ministre de l'Assainissement urbain, du Développement local et de l'Entretien routier, Juste Désiré Mondelé, a procédé le 3 octobre à Brazzaville, à l'occasion du premier samedi du mois, au lancement officiel de l'opération spéciale d'assainissement des établissements scolaires, deux jours après la réouverture des classes.

Au cours de cette tournée, les équipes du ministère et des organisations non gouvernementales ont sillonné trois écoles de la capitale, successivement l'école primaire de Mayindou dans le 7^e arrondissement Mfilou; l'école primaire Pierre-Nzoko dans l'arrondissement 3 Poto-Poto et l'école primaire Massamba-Raphaël à Ouenzé. À chaque étape, le ministre a été accueilli par les administrateurs-maires des arrondissements concernés et les responsables des établissements. La cérémonie a été marquée par la remise symbolique des clés des sanitaires réhabilités aux responsables des écoles, suivie d'une visite des installations. La délégation a pris part aux travaux de salubrité, notamment de balayage, ramassage des déchets, désherbage, nettoyage des abords et des caniveaux, ainsi que la collecte et



Le ministre en train de peindre le mur d'un établissement

évacuation des ordures. Pour le ministre de l'Assainissement, ces actions visent à encoura-

ger les apprenants, les parents d'élèves et aussi le personnel enseignant. Il a souligné la né-

cessité d'une synergie entre les départements ministériels de l'enseignement afin d'appuyer

le premier samedi de la rentrée scolaire et d'améliorer aussi le système de latrines dans les établissements scolaires.

Le ministre Juste Désiré Mondelé a rappelé que l'ambition du gouvernement reste à ce que « toutes les écoles et établissements soient dotés des systèmes sanitaires et des systèmes d'assainissement », précisant que l'État travaille en collaboration avec l'Unicef et avec l'appui de la BAD, affirmant l'implication de la mairie et de la collectivité. Il a lancé un appel à l'implication des parents et des élèves eux-mêmes, rappelant l'époque où le nettoyage des écoles était un moment de joie, un moment de rencontre. Il a conclu en souhaitant « une bonne rentrée scolaire et une rentrée scolaire propre », à tous les élèves et enseignants du Congo.

Jean Pascal Mongo-Slyhm

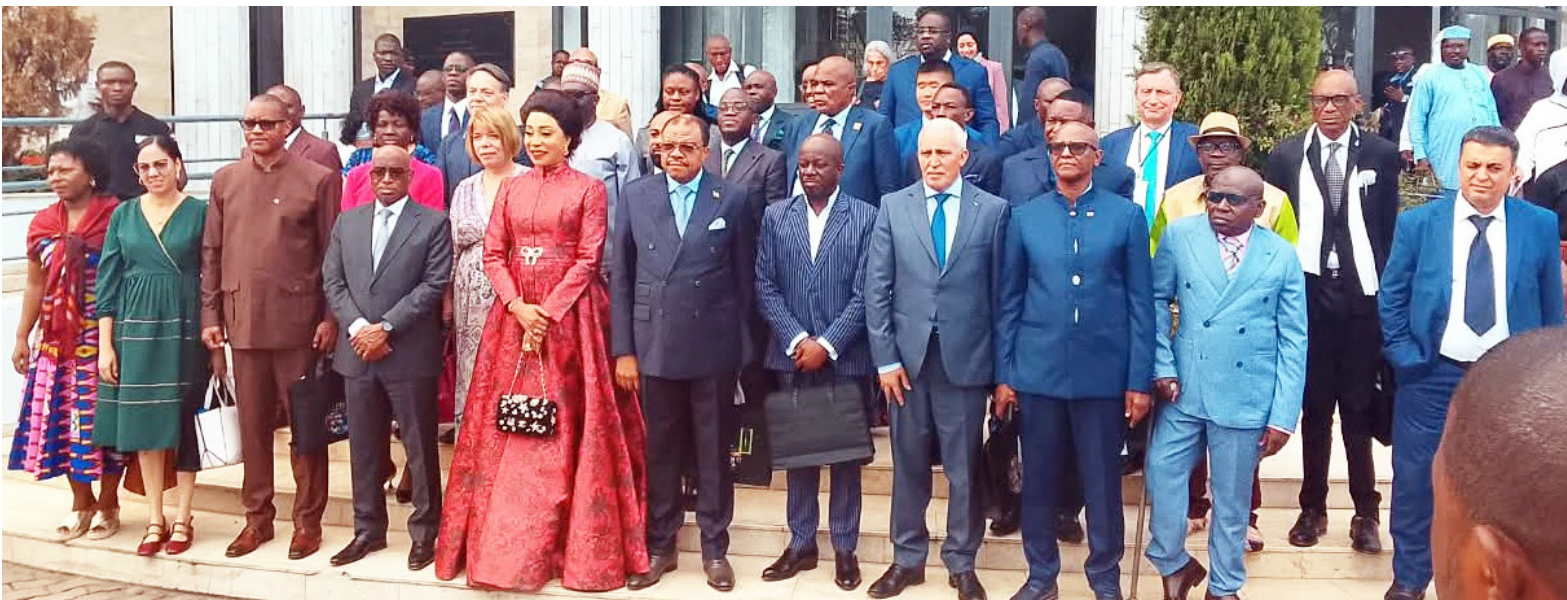
MÉMORIAL PIERRE-SAVORGNAN-DE-BRAZZA

La structure souffle ses 20 bougies

3 octobre 2006- 3 octobre 2026, le mémorial Pierre-Savorgnan-de-Brazza a totalisé ses vingt ans depuis son implantation. Une cérémonie a été organisée avec faste pour fêter l'événement en présence des universitaires, chercheurs, historiens, hommes de culture, communauté religieuse, autorités traditionnelles, sages de la ville de Brazzaville ainsi que des notables du royaume Téké et du royaume Loango, sous les auspices du ministre délégué chargé de l'Industrie touristique, Prince Bertrand Bahamboula, représentant le ministre de la Culture, Jean Claude Gakosso.

Dans son adresse, la directrice générale du mémorial Pierre Savorgnan-de-Brazza, Bélanda Ayessa, a signifié à l'auditoire que cette commémoration s'inscrit dans la vision du président de la République, chef de l'État, Denis Sassou N'Guesso, attaché à la préservation et à la valorisation de la mémoire collective et du patrimoine historique congolais. Aux Congolais et aux amis du Congo avec lesquels l'on partage le lien séculaire, Bélanda Ayessa a indiqué que le mémorial Pierre Savorgnan-de-Brazza célèbre ses vingt ans d'existence. *«Vingt années durant lesquelles il a recueilli, comme une coupe recueille l'eau d'une source, des pans de notre histoire, des récits qui structurent notre existence commune, des traces autant que des interrogations qui nous invitent au devoir de mémoire, au devoir du souvenir... »*, a-t-elle souligné.

Une célébration scientifique émouvante
Prenant la parole à son tour, le président du Conseil départemental et municipal, maire de Brazzaville, Dieudonné Bantsimba, a signifié qu'«en ce 3 octobre 2026, nous revenons symboliquement au 3 octobre 1880, date qui marque un moment fondateur dans l'histoire de notre capitale, lorsque Pierre Savorgnan de Brazza décida d'établir sur les rives du fleuve Congo le poste qui allait donner naissance à



Brazzaville», a souligné le député maire de la ville de Brazzaville. Cette double commémoration marquant également la célébration des 146 ans de la signature du Traité Makoko Iloo 1er- De Brazza s'est poursuivie par une conférence inaugurale prononcée par Auguste Nsonsissa, Pr titulaire à l'université Marien-Ngouabi (UMNG), sur le thème «Epilégomènes d'un épistémologie du témoignage à partir d'un esquisse dialogique entre mémoire et mémorial». Pour le Pr Auguste Nsonsissa, ce mémorial a son côté révélateur de l'honneur qu'il «nous fait»... En même temps, ce mémorial a un côté évocateur *«de notre histoire, de notre pré-histoire, de notre post-histoire et de notre proto-histoire. Cela s'entend parce qu'il s'agit là de*

notre participation individuelle et collective à la construction continuée de la symbolique congolaise, mais dynamique que représente le mémorial Savorgnan-de-Brazza à Brazzaville... », a déclaré le Pr Auguste Nsonsissa. La partie scientifique a été marquée par deux panels. Le premier a porté sur «La construction des mémoires historiques et patrimoniales à Brazzaville: héritages du Traité Brazza-Makoko et trajectoire du mémorial Pierre Savorgnan-de-Brazza», sous la modération d'Edouard Ngamoutsika, Pr titulaire à l'UMNG. Ce panel a connu quatre sous-thèmes portant sur *« Quand le passé enseigne le présent: célébrons le 146^e anniversaire du Traité*

Les participants à la double cérémonie de commémoration posant pour la postérité/Adiac
Brazza-Makoko et la fondation de Brazzaville », par la Reine Eugénie Mouayini Opou, écrivaine chercheuse, spécialiste de l'histoire du royaume Téké; «L'épistémologie de l'héritage de Pierre Savorgnan-de-Brazza, Mémorial Pierre Savorgnan-de-Brazza: acquis et débat», par Joseph Zidi, Pr titulaire de l'UMNG ; «Mémorial Pierre Savorgnan-de-Brazza: itinéraire de l'édification d'un culturel et historique», Marcel Bouessé, guide du mémorial Pierre Savorgnan-de-Brazza; «Le mémorial Pierre Savorgnan-de-Brazza: témoin d'une histoire et mémoire partagées», Jean Félix Yekoka, Me de conférences UMNG. Le deuxième panel a eu pour thème «Héritier du passé, construire l'avenir: enjeux philosophiques de

la transmission de la mémoire», avec pour modérateur, le Pr Edouard Ngamoutsika. Les sous-thèmes suivants ont été développés : « Enjeux muséographiques et mémoriels autour du mémorial Pierre-Savorgnan-de-Brazza», par Samuel Kidiba, conseiller au Patrimoine du ministre de la Culture; «Le mémorial Pierre-Savorgnan-de-Brazza: entre exigence mémorielle et appel à la restitution», par Maxime Akanakobia Akanis, Me de conférences, UMNG; «Baongo: du village à l'arrondissement 2», par Scholastique Dianzinga, Pre titulaire, UMNG; «Mémorial Pierre-Savorgnan-de-Brazza: sémiotique des anneaux d'une mémoire collective», par Bienvenu Boudimbou, Me de conférences, UMNG.
Bruno Zéphirin Okokana

Le roi Makoko Michel Ganari salue son ouverture au monde

A l'occasion de la double commémoration des 146 ans de la signature du traité Makoko Iloo 1er et Pierre Savorgnan de Brazza, et des 20 ans du mémorial Pierre Savorgnan-de-Brazza, Sa Majesté le roi Makoko Michel Ganari a adressé un message dans lequel il salue les efforts fournis par la directrice générale du mémorial éponyme pour son animation culturelle et son ouverture au monde conformément à l'ambition du président de la République, chef de l'Etat, Denis Sassou N'Guesso.

Dans sa déclaration lue par l'un de ses envoyés à la cérémonie commémorative, le roi Makoko Michel Ganari a indiqué que, en cette journée du 3 octobre qui marque ces deux événements majeurs, il souhaite s'adresser à toutes celles et à tous ceux qui, au Congo comme ailleurs, demeurent attachés à la culture et au patrimoine congolais. *«Cette double commémoration m'offre l'occasion de revenir sur une page importante de notre histoire et de rappeler le rôle que le royaume Téké a travers la figure de notre ancêtre, le roi Iloo 1er; a joué dans les événements qui ont précédé la fondation de Brazzaville. Ma première pensée se porte naturellement vers Mbé, capitale du Royaume Téké où le Makoko Iloo 1er rencontre Pierre Savorgnan de Brazza. De cette rencontre découla la conclusion du traité entre les deux personnages»*, a souligné le roi. Avant d'ajouter que cet



Sa Majesté le roi Makoko Michel Ganari/DR

accord s'inscrit dans le processus historique qui conduisait à l'installation française sur la rive droite du majestueux fleuve Congo et par, la suite, à la fondation de Brazzaville. *«A l'occasion du vingtième anniversaire du mémorial Pierre-Savorgnan-de-Brazza qui constitue un lieu où l'histoire peut-être conservée, étudiée et transmise tout en favorisant le dialogue intergénérationnel, je rends un hommage particulier à celle que j'appelle son altesse la princesse Belinda Ayessa, directrice générale du mémorial Pierre Savorgnan de Brazza »*, a fait savoir le roi Makoko Michel Ganari. En conclusion de cette double commémoration, le roi Makoko Michel Ganari retient que la mémoire du royaume Téké demeure vivante; que le site où a été signé le traité Makoko-De Brazza situé à 7 km de Mbé ainsi que la tombe du roi Makoko Iloo 1^{er} *«soient dans nos mémoires et nos pensées*

reconnus comme des sites mémoriels de l'histoire du Congo. Que la lumière du Nkwembali le grand accompagne chacune et chacun de nous du matin au soir, qu'elle éclaire nos chemins, nos idées et réchauffe nos humeurs, même dans les petites choses invisibles», a conclu le roi Makoko Michel Ganari. Notons que le représentant du royaume Loango a suggéré que la ville de Brazzaville puisse demeurer une ville de paix, de progrès et de solidarité. *«Les 146 ans de l'anniversaire de la ville de Brazzaville doivent être pour nous un moment d'unité d'espérance. Honorons notre histoire et préparons surtout l'avenir. Que chaque génération apporte sa contribution à la construction de cette ville qui nous rassemble. Et que Brazzaville continue de grandir tout en conservant son identité, sa culture et sa mémoire»*, a-t-il indiqué.

B.Z.Ok.

CONGO-ITALIE

Une coopération axée sur le développement industriel

Les représentants des institutions, du secteur privé et du monde des entreprises italiens et congolais ont partagé, les 6 et 7 octobre à Brazzaville, leurs expériences en matière de Zones économiques spéciales (ZES). Les échanges ont permis d'identifier plusieurs axes de coopération portant notamment sur la gouvernance, les infrastructures, la promotion des investissements, le transfert de compétences et la transformation industrielle.

Organisé autour du thème « Regards croisés sur les ZES : expérience italienne et congolaise », le séminaire d'échange a réuni des responsables institutionnels, experts, représentants d'entreprises et partenaires des deux pays. Au terme de deux journées de travaux, les participants ont dégagé des orientations destinées à renforcer l'efficacité des ZES congolaises et à favoriser l'émergence de projets industriels structurants.

Selon le directeur de la planification, de la promotion et du développement des ZES, Rock Mossoyi Eteka, le séminaire s'inscrivait dans les orientations nationales en faveur de la diversification économique et de la transformation du tissu industriel. Ces échanges ont notamment permis de mieux cerner les facteurs de réussite du modèle italien, présenté par l'expert international Enzo Faloci, ainsi que les spécificités du dispositif congolais, notamment son cadre légal, les activités éligibles, les avantages fiscaux et douaniers et les infrastructures prévues dans les différentes zones.

De cette confrontation d'expériences, quatre orientations majeures ont été retenues. La première concerne le renforcement de la gouvernance et la simplification des procédures administratives. Les guichets uniques des ZES devraient ainsi évoluer vers une plateforme d'intermédiation numérique et centralisée afin de réduire les délais de création des entreprises et d'octroi des agréments. Les infrastructures et la logistique constituent la deuxième

priorité, avec un accent particulier sur la connectivité de la ZES de Pointe-Noire au port autonome, au réseau ferroviaire et aux infrastructures routières. Le recours à des partenariats public-privé est également envisagé pour le financement et la gestion des infrastructures internes.

La troisième orientation vise un ciblage stratégique des investissements, en particulier dans l'agro-industrie, le bois, la chimie et la logistique, avec des mécanismes d'incitation liés au volume des investissements et à la création d'emplois. Enfin, le renforcement des capacités et le transfert de compétences devraient s'appuyer sur des accords d'assistance technique entre les structures congolaises chargées des ZES et leurs homologues italiennes. Pour assurer le suivi de ces recommandations, un comité technique de suivi devra être mis en place associant les experts congolais et italiens, ainsi qu'un plan d'action prioritaire.

Transformer les idées en projets concrets

Pour l'expert international italien Enzo Faloci, l'un des principaux enjeux réside désormais dans la capacité à transformer les idées en projets concrets et susceptibles d'obtenir des financements. Il a insisté sur la nécessité de concevoir des projets intégrés, prenant en compte non seulement l'acquisition d'équipements, mais également leurs impacts économiques et sociaux. « La faisabilité du projet dépend de la qualité du



Le ministre Michel Djombo et les partenaires italiens Adiac

projet », a-t-il souligné, estimant que la rédaction d'un projet destiné aux partenaires financiers internationaux exige une connaissance précise du contexte et des réalités locales.

L'expert a également évoqué l'utilisation croissante de l'intelligence artificielle dans la conception des projets. Selon lui, si les outils numériques peuvent accélérer certaines étapes de rédaction, ils ne sauraient remplacer l'expérience, les contacts opérationnels et la connaissance du terrain. La viabilité d'un projet repose ainsi, à ses yeux, sur sa capacité à mobiliser des institutions, des entreprises et des partenaires locaux autour

d'objectifs concrets.

Au terme des travaux, l'ambassadeur d'Italie au Congo, Enrico Nunziata, s'est félicité de la qualité des échanges et de leur caractère opérationnel. Il a relevé que la rencontre avait permis d'identifier les points de convergence et de dégager des pistes de coopération susceptibles d'être adaptées au contexte congolais. Comme les précédents intervenants, le diplomate estime que l'enjeu consiste désormais à transformer les échanges en projets, en partenariats et en investissements. Il a notamment cité plusieurs secteurs présentant un potentiel de coopération entre les deux pays : l'agro-industrie,

l'énergie, les infrastructures, la logistique, la transformation du bois, les technologies industrielles, la gestion de l'eau et la formation.

Faire des ZES de véritables pôles de diversification

Clôturant officiellement les travaux, le directeur de cabinet du ministre du Développement industriel, des ZES et de la Promotion du secteur privé, Max Francis Bouhoyi, a rappelé plusieurs enseignements de ces deux journées. Les discussions avaient confirmé qu'une ZES ne pouvait produire pleinement ses effets sans un écosystème associant infrastructures performantes, gouvernance efficace, services adaptés, compétences disponibles et cadre d'investissement stable. Il a lui aussi insisté sur les quatre actions prioritaires basées sur la gouvernance, l'amélioration des infrastructures, la connectivité et le développement des compétences locales.

L'expérience italienne en matière de parcs industriels, de districts productifs et d'accompagnement des entreprises représente, d'après Max Francis Bouhoyi, un levier de coopération susceptible d'accompagner le développement des ZES congolaises. Pour sa part, le directeur de l'Agence italienne pour le commerce extérieur, Andrea Ferrari, considère la rencontre comme étant un nouvel exemple de coopération institutionnelle associant également le secteur privé, avec l'ambition de faire émerger des initiatives concrètes et pragmatiques entre la République du Congo et l'Italie.

Fiacre Kombo

DISTINCTION

La DGSP honorée pour son dévouement à la paix

La Direction générale de la sécurité présidentielle (DGSP) et plusieurs officiers et sous-officiers de cette structure des forces de sécurité nationale ont été décorés à titre exceptionnel et normal, le 2 octobre, à Brazzaville par le chancelier des ordres nationaux en reconnaissance de leur contribution à la recherche de la paix et de la sécurité.

En présence du directeur général de la sécurité présidentielle, le général Serges Oboa, c'est l'étendard représentant cette formation militaire qui a reçu le grade d'officier dans l'ordre national de la paix, décerné à titre exceptionnel par le président de la République lors des festivités marquant le 66e anniversaire de l'indépendance du Congo. Cette distinction salue le dynamisme porté par cette institution dans le maintien de l'ordre et la consolidation de la paix depuis des années en République du Congo.

Les autres officiers et sous-officiers de la DGSP ont, quant à eux, été décorés respectivement dans l'ordre du Mérite

congolais et l'ordre de la Croix de la valeur militaire, qui honorent leur engagement, leur discipline, leur loyauté et leur bravoure dans l'exercice de leur mission.

En marge de ces décorations, la cérémonie a donné lieu à la présentation des fanions des bataillons des grandes formations de la DGSP. Ces unités ont ainsi reçu des signes distinctifs qui rappellent leur appartenance à une même institution et soulignent la responsabilité qui leur incombe dans l'accomplissement de leur mission. Parmi ces bataillons figuraient ceux du Groupement des missions spéciales, notamment le bataillon Spetsnaz et le bataillon de soutien et d'appui.



Photo de famille DGSP, le chancelier, les récipiendaires et l'étendard après la décoration/Adiac

Le Centre de formation militaire d'Igné a eu, pour sa part, le bataillon commando d'infanterie, le détachement d'appui, le bataillon porté, le bataillon anti-émeutes et le bataillon de sécurité rapprochée. La Direc-

tion des forces spéciales a aligné le bataillon des opérations spéciales, le détachement de drones et le détachement nautique. Quant à la Direction de la protection, elle a compté le bataillon d'appui, le 1er ba-

taillon de protection et le 2e bataillon de protection. La cérémonie s'est achevée par un défilé militaire regroupant toutes les unités de la DGSP conformément au rituel.

Jean Pascal Mongo-Slyhm

SICOM

Les recommandations de la première édition remises aux autorités

Le commissaire général du Salon de l'information, de la communication et des médias (Sicom), Gyldas Mayela, a officiellement remis le 6 octobre à Brazzaville les conclusions de la première édition dudit salon au ministre de la Communication et des Médias, porte-parole du gouvernement, Thierry Lézin Mougalla, et au président du Conseil supérieur de la liberté de communication, Médard Milandou Nsonga. Le document fait état des attentes et propositions des professionnels du secteur.

Tenue à Brazzaville du 17 au 19 septembre dernier, la première édition du Sicom a mobilisé les professionnels des médias, les étudiants, les universitaires et les acteurs du secteur. Après trois jours de panels, d'ateliers et de débats, les organisateurs ont rassemblé l'ensemble des propositions dans un document de résolutions. « *Nous avons tenu à remettre officiellement ces résolutions au ministre de la Communication et au président du Conseil supérieur de la liberté de communication qui ont accompagné le processus depuis son lancement* », a déclaré le Commissaire général, Gyldas Mayela.

Parmi les principales préoccupations soulevées figurent les coûts d'impression des journaux, jugés « exorbitants », particulièrement dans le secteur privé. Les professionnels ont sollicité l'appui du ministre auprès de l'imprimerie nationale pour obtenir des tarifs plus justes.

Autre point central retenu dans ces résolutions est l'adaptation du cadre juridique à l'ère du nu-



Le commissaire général du Sicom remettant les conclusions au ministre de la Communication et des Médias/Adiac

mérique. La loi du 12 novembre 2011 sur la liberté de l'information et de la communication, adoptée dans un environnement médiatique aujourd'hui dépassé, doit être révisée pour intégrer les réalités actuelles, notamment l'intelligence artificielle. « *Tous les participants ont sollicité des pouvoirs publics l'émancipation de*

cette loi et des autres textes qui régissent le monde de la presse », a souligné le commissaire général.

L'annonce la plus salubre lors de ce salon a concerné le fonds d'appui à la presse, une promesse gouvernementale qui, selon Gyldas Mayela, est en train de prendre corps. « *Le dossier est très avancé* », a-t-il relevé.



Gyldas Mayela avec le président du Conseil supérieur de la liberté de communication/Adiac

Le commissaire général a profité de l'occasion pour rendre hommage au président de la République, qui « *a pris ses responsabilités pour que les journalistes de notre pays exercent sans pression et sans inquiétude* ». Il a également salué la liberté dont jouissent les journalistes congolais, contrastant avec la situation de confrères portés disparus dans d'autres pays.

Après la présentation de ces résolutions aux autorités, la

prochaine étape consistera en la mise en place d'un comité de suivi, un observatoire chargé de vérifier régulièrement l'avancement des dossiers. « *Notre devoir est de suivre à la lettre ce qui a été recommandé* », a reconnu Gyldas Mayela, déterminé à faire de ces résolutions une réalité concrète pour l'ensemble de la communauté médiatique congolaise. Lors de la deuxième édition du Sicom, un état des lieux sera dressé.

Jean Pascal Mongo-Slyhm

FRANCOPHONIE

Djibouti ouvre un nouveau front pour les affaires africaines

Du 6 au 8 octobre, la Mission économique de la Francophonie veut transformer les réseaux francophones en contrats et en investissements. Pour les entreprises d'Afrique centrale, de la Cémac à la RDC, l'enjeu est aussi de mieux se connecter aux marchés de la mer Rouge et de l'Afrique de l'Est.

L'espace francophone ne constitue plus seulement une communauté linguistique et culturelle. Il devient progressivement un réseau économique à structurer, capable de mettre en relation des marchés, des capitaux, des compétences et des chaînes de valeur dispersés sur plusieurs régions du continent. C'est tout l'enjeu de la Mission économique de la Francophonie qui se tient du 6 au 8 octobre 2026 à Djibouti. Entreprises, investisseurs et acteurs institutionnels doivent y rechercher des partenaires, développer leurs réseaux et identifier de nouvelles opportunités d'affaires. Le choix de Djibouti donne à cette rencontre une dimen-

sion géoéconomique particulière. À la jonction de l'Afrique de l'Est, de la mer Rouge et des grandes routes commerciales vers le Moyen-Orient et l'Asie, le pays constitue un point d'observation privilégié sur la recomposition des échanges africains. Mais l'enjeu ne concerne pas uniquement l'Afrique orientale. Pour l'Afrique centrale, la question est celle de la connexion. Les économies de la Cémac, de la République démocratique du Congo et plus largement de la CEEAC disposent de ressources, de marchés et de besoins considérables, mais restent confrontées à des infrastructures régionales insuffisamment intégrées et à des

coûts logistiques élevés.

La Francophonie peut-elle contribuer à réduire cette fragmentation ?

C'est l'un des enjeux stratégiques de ces rencontres. Les entreprises camerounaises, congolaises, gabonaises, tchadiennes ou centrafricaines peuvent trouver dans les réseaux francophones des relais pour accéder à de nouveaux marchés, identifier des investisseurs, rechercher des technologies ou développer des partenariats avec des opérateurs d'Afrique de l'Est. L'intérêt est également de sortir d'une logique où chaque économie négocie séparément avec ses partenaires

extérieurs. La Francophonie économique peut devenir un espace de mise en réseau des complémentarités africaines : ressources et énergie en Afrique centrale, capacités logistiques à Djibouti, marchés de l'Est africain, capitaux internationaux et expertise technologique. Cette perspective donne à la Mission économique une portée qui dépasse les traditionnels rendez-vous de réseautage. Dans un continent où les corridors commerciaux deviennent des instruments de puissance, la maîtrise des connexions entre marchés compte désormais autant que la possession des ressources.

Pour les opérateurs d'Afrique

centrale, l'enjeu est donc de ne pas regarder Djibouti comme un marché lointain, mais comme un possible nœud d'interconnexion entre le Bassin du Congo, la Corne de l'Afrique et les marchés de l'océan Indien. La bataille est désormais celle des réseaux, des corridors et des chaînes de valeur. À Djibouti, la Francophonie économique teste sa capacité à passer du partage d'une langue à la construction d'un véritable espace d'affaires africain. Pour l'Afrique centrale, l'opportunité est claire : sortir de son enclavement relatif et se connecter davantage aux nouvelles routes commerciales du continent.

Noël Ndong

RENTRÉE LITTÉRAIRE DU CONGO

La dixième édition prévue pour septembre 2027

L'annonce de la tenue de la dixième édition de la Rentrée littéraire du Congo (Relico), prévue pour les 16, 17 et 18 septembre 2027, a été faite lors de la cérémonie de clôture de la neuvième édition à la librairie Les Manguiers des Dépêches de Brazzaville. Cette cérémonie a été placée sous les auspices du directeur général du Livre et de la Lecture publique, le Pr Bellarmin Etienne Iloki, représentant le ministre de la Culture, des Arts, du Patrimoine national et de l'Industrie touristique, Jean-Claude Gakosso.

Organisée par le PEN Congo, en partenariat avec Association culture Elongo, la Case du mwené, Editions et librairie ASD, Agence d'information d'Afrique centrale et Pages infos, la neuvième édition de la Relico s'est clôturée au terme de trois jours de célébration, où les écrivains et hommes de lettres ont eu le grand plaisir de partager le savoir et frotter la mémoire à travers six tables rondes qu'ils ont animées par des écrivains.

Le président du PEN Centre Congo Brazzaville, initiateur et coordonnateur de la Relico, Florent Sogni Zaou, s'est référé de Jean Dulourd qui disait qu'il y a une fin à tout et c'est cette fin qui donne du prix aux choses. *«C'est en finissant avec succès cette neuvième édition de la Relico que nous nous rendons compte de la qualité fatigable du travail abattu. J'entendais souvent un homme âgé de notre quartier, à Poto-Poto, en face du collège du 8 février, crier à qui voulait l'entendre et parfois à ceux qui ne le voulaient pas, que pour commencer une nouvelle page, il faut d'abord terminer la précédente. Je veux dire comme il le souhaitait avec ardeur que nous tournons ainsi celle de la neuvième édition, pour mettre le cap sur la dixième que nous prévoyons, les 16, 17 et 18 septembre*



Les écrivains et hommes de lettres participant à la Relico/Désiré Kinzengué

2027 et s'il plaît à Dieu, dans la même ville et au même endroit: la librairie Les Manguiers des Dépêches de Brazzaville», a déclaré l'initiateur et coordonnateur de la Relico, Florent Sogni Zaou.

Cinq écrivains récompensés du Grand prix Jean-Malonga
La neuvième édition de la Relico a décerné le «Grand prix Jean-Malonga» à : Willy Gom; Abraham Ibela Ndonghassein-

guet; Pr Roger Armand Makany; Arnel Saint Silvére Dongou; et Ange Félix Ndakpri de la Côte d'Ivoire. A titre de rappel, c'est au lancement de la seconde édition que les organisateurs de la Relico avaient décidé d'accoler le nom du Grand prix à celui du premier écrivain congolais, Jean Malonga, qui a vécu du 25 février 1907 au 1er août 1985, à l'âge de 78 ans. Cet homme a laissé à l'humanité deux titres qui sont: «Coeur

d'Aryenne» et «La légende de M'Pfoumou Mamazono». D'où la naissance du Grand prix portant son nom. Le premier bénéficiaire de ce prix était le ministre d'État et écrivain, Henri Djombo, qui le reçut des mains de son collègue de la Culture et des Arts en 2018. Et depuis cette date, le «Grand prix Jean-Malonga» a trouvé une chaise dans diverses maisons. En 2019, il a été décerné à M. Mahmoud, de la société

Océana à Pointe-Noire pour son sponsoring; et à Libreville, chez Dominique Douma, écrivain et grand culturel. En 2020, ce grand prix a été octroyé à l'écrivain Alphonse Chardin Nkala, directeur départemental du livre et de la lecture publique à Pointe-Noire au moment de l'événement; et chez Mfumu (à titre posthume). En 2024 après une période d'hibernation à cause du coronavirus, ce Grand prix a été attribué au ministre Juste Désiré Mondele; au conseiller spécial du chef de l'État, Louis Bakabadio; et à Nicole Mbala de Pointe-Noire. En 2025, ce Grand prix a rayonné en direction de Ing Weldy Télémène Kiongo; Ferréol Gassackys; Emile Gankama; Etienne Perez Epagna; et Malachie Cyrille Roson Ngouloubi. Notons que la particularité de cette neuvième édition de la Relico est l'implantation des stands à la terrasse du musée-galerie du Bassin du Congo des Dépêches de Brazzaville. Une expérience que les organisateurs entendent refaire à la dixième édition pour permettre plus de visibilité aux maisons d'édition, librairies et autres.

Créé en 1921, le PEN qui signifie Poets, Essayists, Novelists, renvoie à des poètes, des essayistes et des romanciers. Il regorge 146 centres présents dans 100 pays.

Bruno Zéphirin Okokana

CHEIKH HAMIDOU KANE

L'autre bataille de l'Afrique, celle des récits

Mort à Dakar à 98 ans, l'auteur de L'Aventure ambiguë laisse une œuvre qui dépasse la littérature. En 1961, au moment où les indépendances redessinaient l'Afrique, il posait déjà la question qui revient aujourd'hui au cœur du débat continental : comment entrer dans la modernité sans abandonner la maîtrise de son identité et de son destin ?

La disparition de Cheikh Hamidou Kane, le 3 octobre 2026, à Dakar referme une page de l'histoire intellectuelle africaine. Mais elle rouvre surtout une question que son œuvre n'a jamais cessé de poser. Né en 1928 à Matam, dans le nord du Sénégal, formé à l'école coranique puis à l'école française, haut fonctionnaire, ancien ministre du Plan et de la Coopération et responsable dans les organisations internationales, Kane appartenait à cette génération d'Africains confrontés à une double exigence : assimiler les instruments intellectuels et administratifs hérités de la colonisation tout en préservant une autonomie de pensée. Son œuvre majeure, L'Aventure ambiguë, publiée en 1961, cristal-

lise ce dilemme. À travers Samba Diallo, Kane raconte moins un affrontement entre l'Afrique et l'Occident qu'une confrontation intérieure. Que devient une société lorsqu'elle adopte les savoirs, les méthodes et les catégories de pensée d'un autre monde ? Que gagne-t-elle en efficacité, en connaissance et en ouverture ? Et que risque-t-elle de perdre de ses repères, de sa mémoire et de sa conception du monde ? C'est cette ambiguïté qui donne au roman sa puissance durable. Kane n'était ni dans le rejet de l'Occident ni dans sa glorification. Il interrogeait le prix intellectuel de la modernisation. Une nuance essentielle à l'heure où le continent connaît une nouvelle vague de revendi-

cations autour de la souveraineté. Les débats contemporains sur les langues africaines, les programmes scolaires, la production des savoirs, la restitution des œuvres d'art, les récits historiques ou la place des intellectuels africains dans les institutions internationales prolongent, sous des formes différentes, une interrogation déjà présente chez Kane. La géopolitique africaine ne se joue donc pas uniquement dans les capitales, les sommets diplomatiques ou autour des ressources naturelles. Elle se joue aussi dans la capacité d'un continent à produire ses propres catégories d'analyse, à raconter sa propre histoire et à définir lui-même les termes de son rapport au reste du monde. C'est

là que L'Aventure ambiguë retrouve une étonnante actualité. Mais réduire Kane à un théoricien de la « décolonisation » serait trop simple. Son parcours comme son œuvre témoignent plutôt d'une volonté de faire dialoguer plusieurs héritages. Son islam, sa culture africaine, sa formation française et son expérience internationale ne sont pas présentés comme des identités nécessairement incompatibles. Ils constituent les éléments d'une tension féconde. En cela, Kane demeure peut-être plus actuel que certains discours contemporains sur la rupture avec l'Occident. Son message n'était pas : choisir entre deux mondes. Il était plutôt de comprendre ce que chacun apporte, ce que chacun

peut imposer et, surtout, de conserver la capacité de choisir. Plus de soixante ans après sa publication, L'Aventure ambiguë continue ainsi d'être enseignée, adaptée et discutée. En mars 2025, son adaptation théâtrale au Théâtre national Daniel-Sorano de Dakar avait encore démontré la vitalité de cette œuvre. Le président sénégalais Bassirou Diomaye Faye a salué celui qui a donné à des générations d'Africains « les mots pour penser » leur rapport au monde. C'est peut-être son véritable héritage géopolitique : avoir compris avant beaucoup d'autres que la souveraineté d'un peuple commence aussi par sa capacité à penser par lui-même.

Noël Ndong

LIVRE

Yémèyi dévoile son premier EP « La Femme-Homme »

La poétesse et slameuse congolaise Yémèyi, installée au Maroc, dévoilera le 9 octobre son premier EP, « La Femme-Homme », composé de six titres. À travers ce projet musical réalisé avec le pianiste, compositeur et beatmaker français Marc Bizzini, alias Tarko, l'artiste explore la liberté d'être soi, la maternité, les blessures et la possibilité d'aimer à nouveau.

À la croisée de l'intime et du collectif, « La Femme-Homme » porte une parole qui interroge les rôles assignés aux femmes et les injonctions sociales et familiales. Yémèyi y évoque une femme qui se réapproprie sa voix, une mère qui apprivoise son corps et un être qui revendique le droit d'assumer sa complexité et ses contradictions. Du morceau éponyme à « Kaké », l'EP (mini-album) dessine un parcours fait de questionnements et de renaissance. Dans « Alchimiste », l'artiste transforme le quotidien en matière poétique, tandis que « Par les temps qui courent » tente de faire une place à l'espoir dans un monde marqué par la violence. « Post-partum » aborde, pour sa part, les réalités de la maternité, alors que « Libunga » questionne la trahison ainsi que le poids des attentes sociales et familiales. À travers ses textes, la poétesse et slameuse congolaise déconstruit les stéréotypes de genre et donne voix à des réalités souvent passées sous silence. Sa parole se veut tour à tour

rageuse, tendre, frontale ou intime, mais reste profondément incarnée. « Étant donné que je viens d'un milieu où la parole de la femme était taboue, j'ai voulu décortiquer les cases dans lesquelles on nous enferme », explique Yémèyi. L'artiste présente son projet comme « six titres pour transformer les blessures en matière, les questionnements en mots et les mots en musique. Mon monde s'ouvre à vous ». Si les mots occupent une place centrale dans cet EP, ils s'appuient sur un univers musical porté par Marc Bizzini. Le musicien français mêle groove urbain, swing, rythmes latins et références classiques. Dans « Post-partum », une citation de Schubert vient notamment se glisser au détour d'un piano délicat, accompagnant un texte consacré aux réalités parfois idéalisées de la maternité. Membre de Styl'oblique Congo, association de slameurs congolais, Yémèyi,



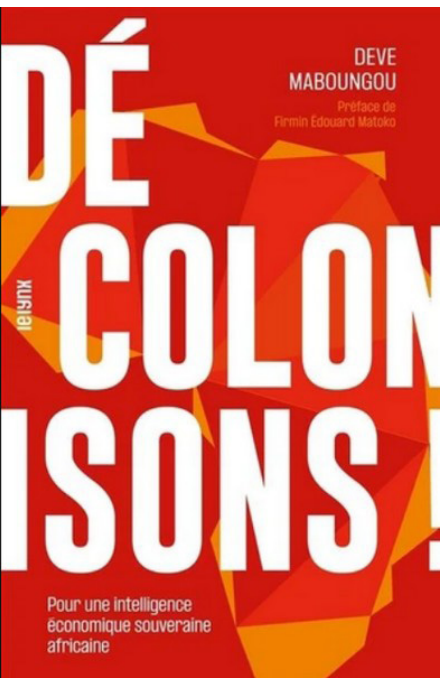
qui signifie littéralement « elle-même », découvre le slam en 2009 à l'Institut français de la République du Congo. Son parcours la conduit notamment à la participation au festival Étonnants Voyageurs en 2013 à Brazzaville, toujours dans la capitale congolaise, à la cérémonie de clôture des Jeux africains ainsi qu'au festival Mantsina sur scène en 2015. Poétesse, slameuse, comédienne et performeuse, elle présente également « Le Silence déraillé » à l'Institut français de Rabat et obtient, en 2026, le deuxième prix du tournoi Slam Rabat. Installée au Maroc, Yémèyi intervient par ailleurs dans des écoles et des associations pour promouvoir la visibilité des femmes artistes africaines, la liberté d'expression et le dialogue interculturel. Dans le prolongement de la sortie de son premier EP, l'artiste est annoncée le jeudi 15 octobre au château de Saint-Ouen, en région parisienne, pour présenter son univers artistique au public.

Marie Alfred Ngoma

Deve Maboungou présente son ouvrage sur l'intelligence économique souveraine africaine

L'auteur franco-congolais Deve Maboungou présentera, le samedi 10 octobre à partir de 14 heures, son nouvel ouvrage intitulé Décolonisons! Pour une intelligence économique souveraine africaine, paru le 28 septembre aux éditions Le Lynx.

La conférence, organisée à l'occasion de la présentation officielle du livre, se tiendra à l'ambassade de la République du Congo en France, en présence des Congolais et des amis de la république du Congo. Au cours de cette rencontre, Deve Maboungou reviendra sur les motivations qui l'ont conduit à consacrer son ouvrage aux enjeux de souveraineté économique, de protection des intérêts stratégiques et de puissance africaine. Il présentera également les principaux résultats de son analyse et les pistes de réflexion qu'il propose pour renforcer la capacité des pays africains à défendre leurs intérêts. Un échange avec le public est prévu à l'issue de la présentation. La rencontre se poursuivra par un cocktail convivial, ainsi que par une séance de dédicaces



et des prises de photographies avec l'auteur. Dans son ouvrage, Deve Maboungou part du constat que l'Afrique, malgré l'importance de ses ressources et la richesse de ses talents, demeure

confrontée à des difficultés dans la maîtrise de l'information stratégique et sa transformation en levier de puissance. L'auteur défend ainsi une vision de l'intelligence économique souveraine africaine destinée à permettre au continent de mieux anticiper les rapports de force, protéger ses intérêts stratégiques et renforcer sa capacité d'action. À travers cette approche, il entend contribuer à faire évoluer l'Afrique d'une position de spectatrice vers celle d'un acteur capable de définir et de défendre ses propres intérêts. La participation à cette rencontre est gratuite, sur inscription préalable. Une pièce d'identité est obligatoire pour accéder à l'enceinte de l'ambassade.

M.A.N.

CHANGEMENT DE NOM

On m'appelle Bidoua Hortense Léa Lydie .
Je désire désormais être appelée Bale Hortense Léa Lydie.
Toute personne justifiant d'un intérêt légitime pourra faire
Opposition dans un délai de trois mois .

NÉCROLOGIE



Martial Del Monbongo et la grande famille Walimeya ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances le décès de Gilles Denis Walimeya, survenu le 5 octobre 2026 à Brazzaville. La veillée mortuaire se tient à son domicile sis avenue des Beaux-parents 2 ter rue Banziris à Poto-Poto chez Wally. Le programme des obsèques sera communiqué ultérieurement.

RENTRÉE SCOLAIRE

Des kits pour environ 1500 élèves de Bacongo 2

Le député de Bacongo 2, Vadim Osdet Mvouba, a offert le 6 octobre des kits scolaires à quelque 1500 élèves du deuxième arrondissement de Brazzaville.

S'inscrivant dans le cadre du projet « Malongui » dédié à la solidarité et à l'avenir de la jeunesse, ce don est composé, entre autres, des sacs, cahiers et stylos. L'élan de cœur du député de Bacongo 2, Vadim Osdet Mvouba, a redonné du sourire et de l'espoir aux enfants issus de familles à faibles revenus ainsi qu'aux méritants des écoles de sa circonscription en ce début d'année scolaire. S'exprimant au nom des parents d'élèves de Bacongo, Imelda Mountou a reconnu l'importance de cette donation. « En cette période de rentrée scolaire, beaucoup d'entre nous, parents, posons la même question. Comment acheter les cahiers et les stylos pour envoyer nos enfants à l'école dans la dignité ? Aujourd'hui, par le projet Malongui, vous avez répondu à cette question, vous avez essuyé les larmes de plusieurs familles, vous avez redonné le sourire à nos enfants. Nous voyons en vous un fils de Bacongo 2 qui n'oublie pas sa famille, un élu qui est proche de son peuple », a-t-elle déclaré, estimant que les kits scolaires offerts aux enfants ne sont pas seulement des cahiers et des stylos, mais un espoir, un encouragement à aller à l'école. Accompagnant cette initiative, l'administrateur-maire de Bacongo, Bernard Batantou, a rappelé que



Le couple Mvouba posant avec un échantillon de bénéficiairesDR

l'éducation est la première des denrées immatérielles qu'il faut mettre au service de la société. Il a, en effet, salué l'engagement de l'élu de Bacongo 2 d'aller à la rencontre de la connaissance et du savoir. D'après lui, ces bénéficiaires dont nombreux ne savaient plus à quel saint se vouer ignoraient qu'il y a quelque part des hommes et des femmes de cœur et de paix qui, chaque jour, se penchent sur le devenir des enfants. « Je voudrais dire à ces enfants, avec l'honorable Vadim, il n'y a pas de dé-

sespoir, car c'est devenu comme un cycle, chaque année, toujours en ma présence, il vous offre les outils de la connaissance et du savoir. Chers enfants qui croyez que cette rentrée ne serait pas une réussite, vous étiez loin de savoir que l'honorable a toujours le cœur qui bat pour vous. Ces outils permettent à un enfant d'aller à la rencontre de la connaissance et du savoir », a-t-il conclu, remerciant le député. Remettant les kits à un échantillon de bénéficiaires, le donateur a rap-

pelé que cette action citoyenne et sociale est un soutien indéfectible à la vision « Éducation pour Tous » chère au président de la République, Denis Sassou N'Guesso, qui a rencontré l'assentiment des habitants de cette circonscription électorale. N'étant pas à son premier geste philanthropique en faveur des enfants de sa circonscription, Vadim Osdet Mvouba a promis continuer à leur apporter son soutien moral et matériel à chaque fois que le devoir l'exigera. Le but étant toujours d'accompagner

les parents, les familles à scolariser et à envoyer les enfants à l'école car l'éducation (le capital humain) est la première richesse de développement de toute Nation. « Il y a cinq ans de cela, nous lançons au sein de la deuxième circonscription électorale de Bacongo le projet Malongui qui, dans un engagement social, souhaite mettre un accent particulièrement sur la scolarité de nos enfants. Il nous faut les accompagner de la plus belle des manières que soient, parce que ces enfants incarnent la vie de ce pays. Ce projet ne prétend pas se substituer de l'action de l'État. Bien au contraire, il a la noble perspective d'accompagner en toute simplicité, à son échelle, les efforts consentis par le gouvernement et par toutes celles et ceux qui œuvrent en âme et conscience à l'éducation de notre jeunesse », a-t-il rappelé. Conscient du fait que l'éducation des jeunes est une responsabilité collective, Vadim Osdet Mvouba pense que le destin commun d'une nation passe par une jeunesse éduquée, responsable et prête à répondre favorablement aux exigences la société en matière de développement. Pour lui, les fournitures scolaires données aux enfants ne sont pas de simples objets, mais des instruments de leur réussite. Parfait Wilfried Douniama



MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DE L'HYDRAULIQUE



UNITÉ DE GESTION DU PROJET



AVIS DE DEMANDE DE COTATIONS

DC N° 004/MEH/PASEL/UGP-FNT-2026

ACQUISITION D'EQUIPEMENTS DE TERRAIN POUR LES SPÉCIALISTES EN SAUVEGARDES DU PASEL

1. Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un financement de la Banque Mondiale pour financer le Projet d'Amélioration des Services d'Electricité (PASEL). Conformément aux procédures de la Banque mondiale, le projet se propose d'utiliser une partie du montant de ce financement pour effectuer les paiements au titre du marché relatif à l'acquisition d'équipements de terrain pour les spécialistes en sauvegardes du PASEL.

L'Unité de Gestion du Projet d'Amélioration des Services d'Electricité sollicite des offres sous pli fermé de la part de soumissionnaires éligibles et qualifiés pour la fourniture des biens objet de la présente demande de cotation.

2. La procédure de passation de marchés sera conduite selon la procédure de demande de cotations telle que prévue au point 5 de l'annexe XII du « Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement » de la Banque mondiale de Juillet 2016 Révisions Novembre 2017, Août 2018, novembre 2020, septembre 2023, février 2025 et septembre 2025 ».

3. Les Soumissionnaires intéressés et éligibles peuvent obtenir des informations auprès de l'Unité de Gestion du Projet d'Amélioration des Services d'Electricité (PASEL) et prendre connaissance du dossier de demande de cotations à l'adresse mentionnée ci-dessous.

4. Le dossier de demande de cotations en français peut être obtenu gratuitement par les candidats intéressés en version papier ou électronique auprès de

l'Unité de Gestion du Projet d'Amélioration des Services d'Electricité (PASEL) ou par mail.

5. Les offres devront être remises à la cellule de passation de l'Unité de Gestion du PASEL au plus tard le 26 octobre 2026 à 12 heures 00 minute, en un (1) original et deux (02) copies, plus la version électronique. L'ouverture des plis se fera à l'issue des dépôts des offres, dans les locaux de l'Unité de Gestion du projet à partir de 12 heures 30 minutes et les fournisseurs qui le souhaitent peuvent y assister.

La soumission des offres par voie électronique « ne sera pas » autorisée.

Les offres remises en retard (hors délai) ne seront pas acceptées.

6. Aucune garantie de soumission n'est exigée. En outre, les soumissionnaires devront joindre à leurs offres, les pièces administratives suivantes en cours de validité :

- Le numéro d'Identification Unique (NIU) ;
- Le SCIEN et le SCIET ;
- L'attestation de registre du commerce et de crédit mobilier (RCCM) ;
- La patente en cours de validité ;
- Le certificat de non-redevance fiscale ;
- Un certificat de non faillite ;
- Un Certificat de moralité fiscale ;
- Un Certificat de Résidence Fiscale ;
- L'attestation de Non-Imposition ;
- Le quitus de la CNSS.

7. Les offres resteront valables pendant quatre-vingt-

dix (90) jours à compter de la date limite ci-dessus fixée pour leur remise. La livraison se fera au siège du PASEL. Le délai de livraison sera dix (10) jours calendaires.

8. Le PASEL se réserve le droit d'accepter, de rejeter toutes les offres ou d'annuler la procédure de demande de cotations à tout moment avant l'attribution du marché.

9. L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est :

Projet d'Amélioration des Services d'Electricité (PASEL)

Unité de Gestion du Projet

Adresse : 22, Avenue Albert BASSANDZA (non loin de la Clinique COGEMO), Centre-Ville

Brazzaville-République du Congo

Tél : (+242) 06 443 41 36

Email : passationdesmarchespasel@gmail.com

Fait à Brazzaville, le 07 octobre 2026



Olivier MAZARA NTONDELE

Communiqué du gouvernement relatif aux incidents survenus à Mounkala (département du Pool)

Le Gouvernement de la République porte à la connaissance de l'opinion nationale et internationale les éléments d'information suivants, relatifs aux incidents survenus le mercredi 7 octobre 2026 dans la localité de MOUNKALA (district de Mayama), dans le département du Pool, impliquant des individus armés appartenant à l'entourage du révérend pasteur Frédéric Bintsamou, dit Ntouni.

Dans le cadre des missions de maintien de l'ordre dévolues à la Force publique, une unité de la DGSP en provenance de Brazzaville et en route pour effectuer une relève à MINDOULI (département du Pool), a constaté la présence, à hauteur du village MOUNKALA, de trois (3) individus en tenue civile, en possession ostensible d'armes de guerre, soit deux (2) PMAK et un (1) fusil mitrailleur (FM). Alors que les éléments de la DGSP tentaient de procéder à leur interpellation, ces individus ont pris la fuite en direction de la concession du Pasteur Ntouni, se soustrayant ainsi aux injonctions qui leur étaient adressées et abandonnant sur place leur véhicule. Ce véhicule, probablement utilisé pour le transport desdites armes, a ensuite été incendié par les éléments de la DGSP. Il est à noter qu'aucun échange de tirs n'a été enregistré durant cet incident, hormis quelques coups de sommation en l'air afin de dissuader les individus durant leur fuite.

Le Gouvernement tient à souligner que ces évènements

ne constituent pas un incident isolé. Une semaine auparavant, des éléments de la DGSP avaient refusé l'accès à MINDOULI au Pasteur Ntouni alors qu'il se déplaçait à l'intérieur d'un véhicule transportant des armes de guerre ostensiblement visibles et conditionnées ; invité à se conformer aux prescriptions de sécurité applicables à tous, notamment celles relatives à la circulation des armes, il avait alors fait demi-tour, refusant de confier lesdites armes aux éléments de la Force publique. En le laissant repartir avec ces armes, les éléments de la DGSP ont alors fait preuve de retenue.

La Force publique a délibérément privilégié la retenue, s'abstenant de toute intervention coercitive susceptible de provoquer une confrontation, et ce dans le souci supérieur de préserver la paix civile et la sécurité des populations. Cette attitude de responsabilité ne saurait être interprétée comme une quelconque faiblesse de l'État ni comme une renonciation à faire respecter les lois et règlements de la République.

Le Gouvernement rappelle que la détention, le transport et la circulation d'armes, de même que le refus d'obtempérer aux injonctions légales de la force publique, relèvent de prescriptions dont le respect constitue une exigence fondamentale de l'ordre républicain. Le Gouvernement demeure profondément attaché à la préservation des acquis de la paix dans notre pays, et en particulier dans le département

du Pool, fruit d'efforts constants de dialogue, d'apaisement et de réconciliation nationale impulsés par le Président de la République.

La Force publique continuera, en toutes circonstances, d'exercer ses missions dans le respect du cadre légal, des principes de nécessité et de proportionnalité, avec le discernement et la retenue qu'exige la préservation de la paix civile. Le Gouvernement rappelle que sa détermination à garantir l'ordre public, la sécurité des personnes et des biens et l'autorité de l'État sur l'ensemble du territoire national demeure entière et inflexible.

Enfin, le Gouvernement, qui rappelle que l'incident susmentionné n'a connu ni mort ni blessé, rassure les Congolaises et Congolais en général, et les populations du département du Pool en particulier, sur sa volonté constante de préserver la paix, la sécurité et la stabilité de notre pays, dans le respect des droits et libertés garantis par la Constitution.

Fait à Brazzaville, le 8 octobre 2026.



Le Ministre Pour le Gouvernement,
Le Ministre de la Communication et des Médias,
Porte-parole du Gouvernement.

Le CNR donne sa version des faits

Le Conseil national des républicains (CNR) a publié, le 7 octobre, un communiqué de presse dans lequel il revient sur les incidents survenus récemment dans le département du Pool, précisément à Mindouli et à Mounkala dans le district de Mayama, département de Djoué-Léfini. Le parti politique informe l'opinion publique nationale et internationale que la paix dans le pays a failli être compromise, n'eût été, selon lui, la sagesse de son président, Frédéric Ntouni Bitsamou.

Selon le déroulement des événements raconté dans le document, le 26 septembre, à 8h30, le président du CNR, après avoir informé le préfet du département du Pool de son déplacement à Mindouli pour faire l'état réel de ses véhicules stationnés dans cette localité, s'était effectivement rendu sur place. Le préfet, qui avait à son tour instruit le sous-préfet de Mindouli, a fini par donner des assurances sécuritaires au président du CNR.

Arrivé au péage de Mindouli, poursuit le communiqué, le cortège des véhicules du président du CNR s'est arrêté devant la barrière. Un élément de sa sécurité s'est présenté auprès du chef de poste pour le passage de cette délégation. « *Après échange, le chef de poste a décidé que seule la voiture du président du CNR devrait passer, le reste de sa délégation devant être stationné au niveau du péage pour attendre le retour du président* ». Ce refus opposé par le chef de poste a été qualifié par le CNR « de violation flagrante de la libre circulation des personnes et des biens. Pour éviter tout malentendu et toute confrontation, le cortège du président a rebroussé chemin »,

explique le communiqué.

Par ailleurs, le communiqué indique que, le vendredi dernier, un drone kamikaze a explosé, tuant un enfant de 12 ans et blessant gravement sa mère dans le site du président du Conseil national des républicains situé à Mounkala. Le CNR rappelle que, dans la période de janvier à février 2026, les sites de Mounkala et Mihété dans le district de Vindza avaient eux aussi fait l'objet de bombardements et que plusieurs obus n'avaient pas explosé.

Le CNR informe l'opinion publique nationale et internationale qu'il a interpellé le gouvernement sur les dangers de la présence de ces engins explosifs dans les sites sus-indiqués. « *Cette interpellation est restée lettre morte à ce jour, déplore l'organisation* », précise la lettre. C'est ainsi qu'il condamne avec « *fermeté ce qu'il qualifie de velléités susceptibles de compromettre le processus de paix et, surtout, l'attentat sur la personne de son président, dans le site de Mounkala* ». En conséquence, le CNR appelle le gouvernement à mettre en place une commission d'enquête en vue de rétablir les responsabilités.

Les Dépêches de Brazzaville

IN MEMORIAM
Papa Donatien OSSELE
9 octobre 1994- 9 octobre 2026

Deja 32 ans que tu nous as quittés. En ce jour anniversaire ton intégrité, ton courage et les valeurs que tu nous as transmis continuent de guider nos vies au quotidien.

Que ceux qui t'ont connu et aimé aient une pensée pieuse pour toi aujourd'hui.

Nous informons parents, amis et connaissances qu'une messe d'action de grâce sera dite le 9 octobre 2026 en la paroisse Saint-Jean-Baptiste de Talangai et Notre-Dame de Victoire (Saint-Marie de Ouénzé) à 16h 15



NÉCROLOGIE

Les familles Bibalou, Koumba et Dinghat Yollas ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances le décès de leur arrière-grand-père, grand-père, père et oncle, Vincent de Paul Dinga, survenu le 26 septembre 2026 à Pointe-Noire.

La veillée mortuaire se tient au quartier Matende, à l'arrêt Itoro, où parents, amis et connaissances peuvent venir rendre un dernier hommage au disparu.

L'inhumation est prévue pour le vendredi 9 octobre 2026, dans un cimetière qui sera indiqué par la famille.

En cette douloureuse circonstance, les familles Bibalou, Koumba et Dinghat Yollas remercient toutes les personnes qui leur témoignent leur soutien et leur compassion.



CONGO-MOZAMBIQUE

Des positions communes sur les crises africaines

Le séjour officiel du président mozambicain, les 6 et 7 octobre, s'inscrit dans une dynamique plus large de consolidation des relations entre Brazzaville et Maputo. Lors de leur tête-à-tête, les présidents Denis Sassou N'Guesso et Daniel Francisco Chapo ont procédé à un large échange de vues sur les questions bilatérales, régionales et internationales. Ils ont réaffirmé leur volonté de consolider les relations d'amitié et de fraternité entre les deux peuples et se sont félicités de la tenue, les 5 et 6 octobre à Brazzaville, de la première session de la Grande Commission mixte de coopération Congo-Mozambique.

Le président Daniel Francisco Chapo a salué le soutien apporté par le Congo au Mozambique depuis la période de la lutte de libération nationale. Il a également souligné le rôle joué par Denis Sassou N'Guesso dans la recherche de solutions aux crises qui affectent le continent africain. Les deux dirigeants ont, de leur côté, exprimé leur préoccupation face à la persistance des attaques terroristes dans le nord du Mozambique et dans d'autres régions du continent. Ils ont réaffirmé leur soutien aux initiatives régionales visant à lutter contre le terrorisme et l'extrémisme violent. Les échanges entre les deux présidents ont également porté sur plusieurs crises qui affectent le continent. Concernant le Soudan, ils ont appelé les parties au conflit à privilégier le dialogue afin de parvenir à une solution durable et de mettre fin à la crise humanitaire. Sur la situation dans l'est de la République démocratique du Congo, les



Les deux chefs d'État/DR

deux chefs d'État ont salué la dynamique issue des accords conclus à Washington(USA) et à Doha(Qatar) ainsi que les ef-

forts de médiation de l'Union africaine(UA). Ils ont appelé les parties concernées à mettre en œuvre les engagements pris.

Brazzaville et Maputo ont réaffirmé leur soutien au multilatéralisme, au respect du droit international et à la réforme des

institutions de la gouvernance mondiale. Les deux dirigeants ont également relevé la convergence de leurs positions au sein de l'UA et des Nations unies. Les deux présidents ont notamment salué la décision du Congo de présenter sa candidature à un siège de membre non permanent du Conseil de sécurité des Nations unies pour la période 2030-2031.

La coopération entre les deux pays devrait également s'étendre aux questions environnementales. Les chefs d'État ont réitéré leur engagement dans la lutte contre les changements climatiques et en faveur de la mise en œuvre de la Décennie des Nations unies pour le boisement et le reboisement 2027-2036. Enfin, ils se sont félicités de la perspective de l'ouverture d'un poste consulaire du Mozambique en République du Congo, destiné à renforcer davantage les relations entre les deux pays.

Fiacre Kombo

Les deux pays regardent dans la même direction

Le président mozambicain Daniel Francisco Chapo a bouclé son séjour de travail de 48 heures en terre congolaise par une conférence de presse co-animée avec son homologue congolais, Denis Sassou N'Guesso. Lors de leurs interventions, les deux chefs d'Etat ont réaffirmé la nécessité de renforcer l'axe Brazzaville-Maputo.

Face à la presse, Denis Sassou N'Guesso et Daniel Francisco Chapo sont revenus sur les liens historiques qui unissent la République du Congo et le Mozambique, tout en réitérant leur volonté de faire du dialogue un recours nécessaire pour régler les conflits entre les Etats. Ils ont également plaidé pour un apaisement du climat international dominé actuellement par des crises persistantes à travers le monde. La visite officielle du président mozambicain a été ponctuée par la signature d'une dizaine d'accords. Elle a permis aux deux parties de revisiter leur passé glorieux marqué par la lutte de libération du peuple mozambicain face à l'occupation portugaise. Pendant son séjour, Daniel Francisco Chapo est allé rendre hommage au président Marien Ngouabi en déposant une gerbe de fleurs au mausolée qui porte le nom du président du Congo entre 1968 et 1977. En effet, l'ancien président Marien Ngouabi fut un artisan de cette lutte de libération aux côtés de Samora Moisés Machel, héros de l'indépendance du Mozambique. « Nous nous sommes rendus au mausolée de notre leader africain Marien Ngouabi,

c'est parce que nous avons des relations historiques entre le Mozambique et le Congo. Dans notre capitale Maputo, nous avons une avenue baptisée Marien-Ngouabi en hommage à ce grand leader africain qui a lutté pour libérer nos peuples », a déclaré Daniel Francisco Chapo à la presse. Parlant de la situation sécuritaire et la paix sur le continent, le chef de l'Etat mozambicain a souligné la nécessité pour les Africains d'être des humains pour surmonter ce grand défi. Selon lui, aucun pays au monde ne peut se développer sans la paix. « C'est la raison de ma visite au Congo. Ce qui montre la nécessité d'une union, de la fraternité, de la coopération. Surtout, nous devons travailler avec l'union, pas seulement pour vaincre le terrorisme. Nous devons renforcer nos capacités sécuritaires pour le maintien de la paix en Afrique et dans nos pays respectifs », a-t-il poursuivi. Pour lui, le Congo et le Mozambique doivent continuer à travailler ensemble et à être unis pour maintenir le dialogue permanent pour une coopération



Les deux présidents en conférence de presse/DR

permanente. « Par exemple, nos relations politiques et diplomatiques avec le Congo sont des relations excellentes. L'objectif principal de ce voyage est de renforcer davantage nos relations politiques et économiques pour le développement de nos deux pays et créer de meilleures conditions de vie pour les deux peuples. Mais pour que cela se passe bien, la question que vous avez posée est très importante.

Il faudrait qu'il y ait la paix et la sécurité. Pour qu'il y ait la paix et la sécurité, nous devons renforcer notre coopération, même dans le domaine de la défense et de la sécurité », a également indiqué le président mozambicain. Le président de la République, Denis Sassou N'Guesso, a, de son côté, reconnu que les liens historiques entre le Congo et le Mozambique restent solides. D'après lui, reconnaître cela

n'est pas une leçon de pessimisme, mais un élan vers de nouveaux objectifs à atteindre. « Les relations entre le Congo et le Mozambique sont anciennes, solides, et elles ont été marquées fortement par les luttes de libération et la volonté exprimée par l'organisation de l'Unité africaine et l'union africaine de bâtir une Afrique libre », a déclaré en substance le chef de l'Etat congolais.

Parfait Wilfried Douniama